



Bulletin Officiel

N° 4426 Mercredi 28 Août 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CME

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIFS A LA PUBLICATION

DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2013 2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING - 2013-1 - 3-8

UNIFACTOR - 2013 - 9-12

ATL - 2013-2 - 13-15

COURBE DES TAUX 16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 17-18

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013

- LAND'OR
- ALKIMIA
- TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR -

ANNEXE II

OFFRE A PRIX FERME - OPF -

PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « BEST LEASE »

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2013**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant, et ce, **au plus tard le 31 août 2013**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné par les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013 et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 31 août 2013.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligatoire

« Tunisie Leasing 2013-1 »

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le **29/05/2012** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 150 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **23/04/2013** a décidé d'émettre un emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2013-1 » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,50% brut l'an au minimum et TMM+2,25% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 6,50% brut l'an au minimum et 7,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe avec précision que : « les taux et la durée seront fixés par la Direction Générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ».

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- ❖ **Catégorie A** : 7% sur 5 ans.
- ❖ **Catégorie B** : 7,25% sur 7 ans avec 2 années de grâce.

Renseignements relatifs à l'opération

Montant : L'emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2013-1 » est d'un montant de 20 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Tunisie Leasing 2013-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/08/2013** et clôturées sans préavis au plus tard le **03/10/2013** Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

- Suite -

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03/10/2013**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03/10/2013** les souscriptions seront prorogées jusqu'au **28/10/2013** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27/08/2013** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING, de part son statut d'établissement de crédit, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2013 des mises en force qui s'élèvent à 330 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente note d'opération), 168 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

Nature, forme et délivrance des titres

- ❖ **La législation sous laquelle les titres sont créés:** Ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.
- ❖ **Dénomination de l'emprunt :** «TUNISIE LEASING 2013-1»
- ❖ **Nature des titres :** Titres de créance.
- ❖ **Forme des obligations:** Les obligations seront nominatives.
- ❖ **Catégorie des titres :** Ordinaire
- ❖ **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.
- ❖ **Modalité et délais de délivrance des titres:** Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire mandaté agréé (TUNISIE VALEURS).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **03/10/2013** seront décomptés et déduits du prix de souscription. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **03/10/2013** et ce, même en cas de prorogation à cette date.

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt

Les obligations «**TUNISIE LEASING 2013-1**» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**
 - ✓ Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
 - ✓ Taux fixe: Taux annuel brut de 7% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.
- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grace:**

Taux fixe: Taux annuel brut de 7,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **03/10** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **03/10/2018** pour la catégorie A et pour le **03/10/2020** pour la catégorie B.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 20 000 000 Dinars

Le montant total des intérêts serait de 4 200 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie A à taux fixe. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+2%), le montant des intérêts s'élèverait à 3 735 500 Dinars (en considérant un taux nominal de 6,226% à titre indicatif). Le montant total des intérêts serait de 7 250 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie B au taux de 7,25%.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **03/10/2018** pour la catégorie A et le **03/10/2020** pour la catégorie B.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le **03/10** de chaque année. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **03/10/2014** Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/10/2014** et le premier remboursement en capital aura lieu le **03/10/2016**

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

- Suite -

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7% l'an (pour la catégorie A) et 7,25% l'an (pour la catégorie B).

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2013 qui est égale à 4,299% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,299%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:** Les obligations «**TUNISIE LEASING 2013-1**» sont émises selon deux catégories une catégorie A sur une durée de **5 ans** et une catégorie B sur une durée de **7 ans** avec deux années de grâce.
- **Durée de vie moyenne:** Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.
- **Duration de l'emprunt :** La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,751 années** (pour la catégorie A) et **4,317 années** (pour la catégorie B).

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

Dans la lettre de notation du **9 août 2012**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+(tun)** et sa note à court terme à **F2(tun)**, avec perspective stable. En date du 13 février 2013, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à **BBB+ (tun)** pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et **F2 (tun)** pour la note à court terme.

La note nationale **BBB** indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale **F2** indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées **F1**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **02 aout 2013**.

- Suite -

La note **BBB+** à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes + et – marquent des nuances de qualité.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues par les souscripteurs de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2013-1 » seront assurés par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et qui se rapportent aux emprunts obligataires suivants : TL 2007/2, TL 2008/1, TL 2008/2, TL 2008/3, TL 2009/1, TL Subordonné 2009, TL 2009/2, TL 2010/1, TL 2010/2, TL Subordonné 2010, TL 2011/1, TL 2011/2, TL 2011/3, TL 2012/1, TL 2012/2, TL Subordonné 2013. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers. Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2013-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Prise en charge par la STICODEVAM

TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2013-1» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro n° **13-0831** en date du **07 août 2013**, du document de référence «**Tunisie Leasing 2013**» enregistré auprès du CMF en date du **10 juillet 2013** sous le n° **n°13-004**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013 et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêté au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 30 aout 2013.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2013 et les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêté au 30 juin 2013 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 octobre 2013 et le 31 aout 2013.

AVIS DES SOCIETES

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF :

Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2013 pour tout placement sollicité après le 30/06/2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE UNIFACTOR 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Union de Factoring tenue le 30/06/2010 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars, dans un délai ne dépassant pas les 5 années et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 24/05/2013 d'émettre un emprunt obligataire de 20 millions de dinars aux conditions explicitées ci-après.

➤ **Dénomination de l'emprunt :**

« UNIFACTOR 2013 »

➤ **Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20 millions de dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

➤ **Prix d'émission :**

100 dinars par obligation.

➤ **Prix de remboursement :**

100 dinars par obligation.

➤ **Forme des obligations :**

Les obligations sont nominatives.

➤ **Taux d'intérêts :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'**octobre** de l'année n-1 au mois **septembre** de l'année n.
- Taux annuel brut fixe de 7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Suite -

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7% l'an pour le présent emprunt.

➤ **Marge actuarielle (Souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2013, qui est égale à 4,299%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,299%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une période totale de 5 ans.

➤ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2013 ».

➤ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration de l'emprunt obligataire «UNIFACTOR 2013» est égale à 2,751 années.

➤ **Date de jouissance des intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 14/10/2013 seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au 14/10/2013, et ce même en cas de prorogation de cette date.

➤ **Amortissement :**

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 14/10/2018.

- Suite -

➤ **Paie ment :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 14 octobre de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement annuel des intérêts auront lieu le 14/10/2014.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

➤ **Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 29/08/2013 et clôturées sans préavis au plus tard le 14/10/2013. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis.

Au cas où le présent emprunt obligataire n'est pas clôturé à la date limite du 14/10/2013, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 29/10/2013 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au 29/10/2013, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

➤ **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 29/08/2013 auprès de la BNA Capitaux - Intermédiaire en bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en bourse sis 4 rue 7036 El Menzah IV et l'Amen Invest – Intermédiaire en bourse sis au 9, Rue du Lac Neuchatel Les Berges du lac 1053 Tunis.

➤ **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «UNIFACTOR 2013» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

- Suite -

➤ **Garanties bancaires :**

Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

➤ **Notation de la société :**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 16/10/2012 à Union de Factoring, sur l'échelle nationale, les notes suivantes :

- Note long terme : BB (tun)
- Note court terme : B (tun)
- Perspective : Stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Union de Factoring reflètent une qualité d'actifs faible bien qu'en amélioration, ainsi qu'une liquidité serrée. Par ailleurs, les notes intègrent également le soutien que pourraient apporter les actionnaires bancaires d'Unifactor à la liquidité de la société en cas de besoin et l'amélioration de ses ratios de solvabilité et de sa rentabilité.

➤ **Notation de l'emprunt**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 28/05/2013, la note à long terme « BB (tun) » à l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2013 » objet de la présente note d'opération.

➤ **Cotation en bourse :**

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, La société Union de Factoring s'engage à charge l'intermédiaire en bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «UNIFACTOR 2013» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

➤ **Prise en charge des obligations par la STICODEVAM :**

L'Union de Factoring s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « UNIFACTOR 2013 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre le ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

➤ **Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier sous le numéro **13/0833** en date du **14/08/2013**, du document de référence enregistré par le Conseil du Marché Financier sous le numéro **13/005** en date du **14/08/2013** et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2013 pour tout placement sollicité après le 31/08/2013, est mis à la disposition du public sans frais auprès de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'AFC intermédiaire en bourse - 4 Rue 7036 El Menzah IV, de l'Amen Invest intermédiaire en bourse – 9, Rue du Lac Neuchatel Les Berges du lac 1053 Tunis et sur le site Internet du Conseil du Marché Financier www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 31 août 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE
« ATL 2013-2 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease tenue le 06/06/2013 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 26/07/2013 d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 50 millions de dinars aux conditions explicitées ci-après :

Dénomination de l'emprunt : «ATL 2013-2 »

Montant : 30 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 50 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,9% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année n-1 au mois d'octobre de l'année n.

Taux fixe

7,2% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,2% l'an pour le présent emprunt.

- Suite -

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2013, qui est égale à 4,2992%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,1992%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,9%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt seront émises pour une période totale de 7 ans dont 2 ans de grâce.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 5 ans pour le présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est égale à 4,3211 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15 novembre 2013**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **15 novembre 2013** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables, à partir de la troisième année, d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **15 novembre 2020**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 novembre** de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le **15 novembre 2014** et le premier remboursement en capital aura lieu le **15 novembre 2016**. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **09 septembre 2013** et clôturées sans préavis et au plus tard le **15 novembre 2013**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000) dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 novembre 2013**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15 novembre 2013**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30 novembre 2013** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 09 septembre 2013 auprès de l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis 4, Rue Brahim Jaffel El Menzah IV, 1004 Tunis et la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « ATL 2013-2 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS « AFC » - intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 13 février 2013, les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note à long terme : BBB (tun)
- Note à court terme : F3 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 19 juillet 2013, la note « BBB(tun) » à l'émission relative à l'Emprunt Obligataire « ATL 2013-2 ».

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2013-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : l'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire « ATL 2013-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **13-0834** en date du **23 août 2013**, du document de référence « ATL 2013 » enregistré par le CMF sous le n° **13-006** en date du **23 août 2013**, des indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Lease relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013 et des états financiers intermédiaires de l'Arab Tunisian Lease arrêtés au 30 juin 2013, pour tout placement sollicité après le 31 août 2013.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène ; de l'AFC intermédiaire en bourse - 4 Rue Brahim Jaffel El Menzah IV 1004 Tunis ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2013 et les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 de l'ATL seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard, respectivement le 20 octobre 2013 et le 31 août 2013.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 28 AOUT 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,796%		
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,801%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,804%	1 001,369
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,806%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,812%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,824%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,835%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,839%	1 015,654
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,845%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,855%	1 027,805
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,860%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014	4,865%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,971%	1 027,348
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,132%	997,265
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,232%	999,957
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,373%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,414%		994,761
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,559%	1 040,101
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,875%	983,512
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,915%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,978%	977,478
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,211%		962,476
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,304%	1 038,281
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,314%		951,920

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	146,373	146,386		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,886	12,887		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,325	1,326		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,924	35,927		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	48,803	48,807		
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	160,233	160,468		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	555,897	556,057		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	120,535	120,603		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	122,475	122,469		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	116,512	116,579		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	11,908	111,923		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	87,858	87,886		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	128,022	128,501		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	96,920	96,959		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	106,536	106,676		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 340,651	1 343,183		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 269,280	2 271,075		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	103,293	104,343		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	102,171	102,688		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,521	122,723		
21	FCP FINA 60	FINA CORP	28/03/08	1 190,742	1 184,878	1 191,447		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	125,944	126,449		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,333	15,418		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 892,802	5 903,747		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 040,470	5 049,737		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,176	2,184		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,886	1,893		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,101	1,103		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	107,250	106,673	106,682
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	102,964	102,974
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	104,260	104,272
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,466	101,235	101,247
33	TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GREEE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,164	102,072	102,083
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,613	105,560	105,569
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	31/05/13	3,814	103,696	102,614	102,626
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,579	102,184	102,195
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,035	102,767	102,778
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,393	104,202	104,211
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	101,616	100,582	100,592
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	102,740	102,751
41	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,745	102,736	102,745
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	105,457	105,467
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	104,243	104,253
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	102,929	102,079	102,086
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	101,285	101,294
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,217	103,296	103,309
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,401	101,148	101,158
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,370	102,259	102,268
49	MAXULA INVE TISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,285	103,196	103,204
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,367	101,118	101,128
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	102,395	102,404
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,521	103,518	103,527
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	101,942	100,973	100,983

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,381	10,382
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	101,676	101,685
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,455	102,241	102,251
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,079	99,877	99,946
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832	67,755	67,618
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	150,572	148,953	148,718
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1493,097	1 481,631	1 479,564
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	108,270	108,240
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	02/05/13	1,693	110,651	106,806	106,757
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	31/05/13	0,349	87,724	85,982	85,882
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,669	16,697
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	271,351	271,246
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	39,445	36,315	36,302
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 463,959	2 340,476	2 339,571
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	76,328	76,300
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	56,648	56,633
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	100,432	100,428
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271	110,606	110,539
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	99,732	99,637
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,318	11,313
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	12,042	12,036
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,944	14,912
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,476	14,457
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,879	11,856
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,729	10,722
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,472	10,468
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686	10,591	10,591
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,670	126,780	126,646
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	125,225	126,606	126,526
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	10,242	10,239
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	102,374	102,484
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	19,899	19,949
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	79,097	79,412
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	80,271	80,471
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	97,270	97,260
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	93,943	93,940
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	98,888	98,880
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	99,390	99,414
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
92	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	95,438	95,993
93	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	101,537	102,776
94	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	128,302	128,753
95	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,883	10,593	10,600
96	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	117,185	116,235	116,110
97	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	116,684	116,746	116,755
98	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916	102,929	102,837
99	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	98,115	97,973
100	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	180,586	181,290	183,952
101	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	161,028	162,632
102	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	141,576	141,935
103	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	9 859,670	9 997,443
104	MAC EPARGNE ACTIONS FCP *	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	19,523	20,028
105	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	131,918	132,302
106	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 499,149	1 502,440
107	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	107,449	107,264
108	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	87,666	87,327
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	115,510	113,480	114,368
110	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	9 027,421	9 015,984
111	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,521	9,529
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
112	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,271	9,314

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**SOCIETE LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous, ses états financiers intermediaires arrêtés au 30 juin 2013, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (FMBZ KPMG Tunisie).

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2013

(Exprimé en dinars)

ACTIFS				
	Notes	30-juin-2013	30-juin-2012	31-déc.-2012
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	1 602 027,030	912 963,780	1 001 038,780
Moins (Amortissement)		-836 385,625	-743 604,171	-782 011,463
Total Immobilisations incorporelles		765 641,405	169 359,609	219 027,317
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	31 444 136,289	24 301 281,602	28 954 380,596
Moins (Amortissement)		-8 447 577,064	-6 557 574,002	-7 400 268,021
Total Immobilisations corporelles		22 996 559,225	17 743 707,600	21 554 112,575
IMM.A STATUT JURID.PARTICULIER	3.3	328 080,426	367 060,426	328 080,426
Moins (Amortissement)		-232 076,222	-164 937,127	-191 066,169
Total Immobilisations à statut juridique particulier		96 004,204	202 123,299	137 014,257
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.4	3 895 819,921	2 363 922,921	3 895 819,921
Moins (provisions)		0,000	0,000	0,000
Total Immobilisations financiers		3 895 819,921	2 363 922,921	3 895 819,921
Total des Actifs Immobilisés		27 754 024,755	20 479 113,429	25 805 974,070
Autres Actifs Non Courants	3.5	1 448 775,389	49 059,048	316 191,257
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		29 202 800,144	20 528 172,477	26 122 165,327
ACTIFS COURANTS				
Stocks	3.6	16 739 479,328	12 193 118,739	11 884 989,720
Moins (provisions)		-243 603,767	-204 063,000	-163 145,767
Total des Stocks		16 495 875,561	11 989 055,739	11 721 843,953
Clients Et Comptes Rattachés	3.7	18 631 294,055	6 878 632,021	9 267 659,594
Moins (provisions)		-1 234 835,958	-1 083 051,047	-1 260 732,958
Total des Clients et comptes rattachés		17 396 458,097	5 795 580,974	8 006 926,636
Autres Actifs Courants	3.8	3 531 785,836	1 470 753,885	2 270 645,298
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.9	4 343 575,404	1 780 398,876	896 590,832
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		41 767 694,898	21 035 789,474	22 896 006,719
TOTAL DES ACTIFS		70 970 495,042	41 563 961,951	49 018 172,046

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Notes	30-juin-2013	30-juin-2012	31-déc.-2012
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	4.1	4 700 000,000	2 675 000,000	3 244 000,000
Réserves	4.1	131 068,113	131 068,113	131 068,113
Réserves spéciale d'investissement	4.1	9,652	0,000	9,652
Autres Capitaux Propres	4.1	12 517 087,463	3 057 314,244	3 053 771,401
Resultats Reportés	4.1	-2 188 559,200	-3 123 338,352	-3 692 348,004
Resultat de l'Exercice	4.1	1 646 890,651	1 078 104,952	1 503 788,804
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		16 806 496,679	3 818 148,957	4 240 289,966
PASSIFS				
Passifs Non Courants				
Emprunts	4.2	11 608 536,612	7 256 764,978	8 491 370,103
Provisions	4.3	187 469,580	2 864 469,580	144 469,580
Total Des Passifs Non Courants		11 796 006,192	10 121 234,558	8 635 839,683
Passifs Courants				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	19 919 675,874	12 048 093,948	16 185 143,083
Autres Passifs Courants	4.5	2 992 527,469	1 660 548,107	4 393 607,663
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	19 455 788,828	13 915 936,381	15 563 291,651
Total Des Passifs Courants		42 367 992,171	27 624 578,436	36 142 042,397
TOTAL DES PASSIFS		54 163 998,363	37 745 812,994	44 777 882,080
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		70 970 495,042	41 563 961,951	49 018 172,046

ETAT DE RESULTAT

	Notes	30-juin-2013	30-juin-2012	31-déc.-2012
PRODUITS D'EXPLOITATION	5.1			
Revenus		34 806 902,161	24 229 327,320	56 343 151,744
Autres Produits d'Exploitation		25 263,540	23 844,332	192 569,984
Total Des Produits D'exploitation		34 832 165,701	24 253 171,652	56 535 721,728
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de Stocks des Produits Finis	5.2	-2 472 274,979	-1 464 027,400	-753 500,361
Achats Consommés	5.2	24 242 332,264	16 007 900,111	35 221 222,014
Achats		26 624 546,893	19 837 413,059	39 453 132,982
Variations Des Stocks		-2 382 214,629	-3 829 512,948	-4 231 910,968
Autres achats	5.3	851 741,122	838 368,929	1 645 908,616
Charges De Personnel	5.4	2 436 562,580	1 889 189,467	4 096 101,344
Dotations Aux Amortissements Et Provisions	5.5	1 514 241,076	962 090,978	2 395 971,744
Autres Charges D'exploitation	5.6	5 732 773,105	4 550 706,139	14 468 716,819
Total Des Charges D'exploitation		32 305 375,168	22 784 228,224	57 074 420,176
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 526 790,533	1 468 943,428	-538 698,448
Charges Financières Nettes	5.7	903 644,781	444 510,930	827 177,701
Produits des placements	5.8	12 316,210	0,000	0,000
Autres Gains Ordinaires	5.9	271 431,719	53 672,454	2 923 354,803
Autres Pertes Ordinaires		0,000	0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 906 893,681	1 078 104,952	1 557 478,654
Impot sur les bénéfices	5.10	260 003,030	0,000	53 689,850
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 646 890,651	1 078 104,952	1 503 788,804
Eléments extraordinaires		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 646 890,651	1 078 104,952	1 503 788,804
Effets des modifications comptables		0,000	0,000	0,000
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 646 890,651	1 078 104,952	1 503 788,804

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

	Notes	30-juin-2013	30-juin-2012	31-déc.-2012
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	6.1			
Encaissements Reçus des Clients		26 749 685,711	21 038 786,157	48 600 183,819
Autres Encaissements		3 280 166,262	7 279 851,483	14 074 163,796
Sommes Versées aux Fournisseurs		-33 623 147,588	-27 102 128,330	-55 630 814,418
Autres Paiements		-5 290 284,461	-2 527 854,829	-4 980 495,756
Intérêts payés		-225 538,783	-141 172,044	-348 561,726
Flux de Trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation		-9 109 118,859	-1 452 517,563	1 714 475,715
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT	6.2			
Décaissements / acquisitions d'immob corp et incorp		-4 620 453,045	-5 650 120,449	-10 102 520,317
Encaissements / cessions d'immob corp et incorp		0,000	0,000	21 000,000
Décaissements / acquisitions d'immob financières		0,000	-74 031,375	-1 605 928,375
Flux de Trésorerie provenant des (affecté aux) activités d'investissement		-4 620 453,045	-5 724 151,824	-11 687 448,692
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	6.3			
Encaissements suite à l'émission d'actions		10 920 000,000	0,000	0,000
Encaissements provenant des emprunts		6 500 000,000	4 500 000,000	4 500 000,000
Décaissements sur Financement de Stock		980 000,000	0,000	0,000
Remboursement d'emprunts		-3 421 566,095	-1 964 542,694	-863 516,472
Flux de Trésorerie provenant des (affecté aux) activités de financement		14 978 433,905	2 535 457,306	3 636 483,528
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES		-592 732,413	-229 286,225	-353 946,844
VARIATION DE TRESORERIE		656 129,588	-4 870 498,306	-6 690 436,293
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		-10 365 190,874	-3 674 754,581	-3 674 754,581
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		-9 709 061,286	-8 545 252,887	-10 365 190,874

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Exercice arrêté au 30 Juin 2013

Chiffres exprimés en dinars tunisiens

Présentation de la société :

La Société " LAND'OR " est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires.

1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

2 PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société LAND'OR, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Valeurs immobilisées :

2.1.1 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les taux d'amortissement appliqués par la société sont les suivants :

Bâtiment Industriel	5%
Installation Générale. A.A Const.	10%
Installations Techniques	10%
Matériel Industriel	10%
Outillage Industriel	10%
A.A.Du Matériel Et Outillage Industriel	10%
Matériel de Transport Des Biens	20%
Matériel De Transport Des Personnes	20%
Immob. à Statut juridique particulier	25%
Install.Générales,A.A Divers	10%
Equipement De Bureau	10%
Matériel Informatique	15%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

2.1.2 Immobilisations Incorporelles :

Ce compte enregistre les dépôts de marque, brevets licences et autres, ainsi que les logiciels informatiques, les dépôts de marque sont absorbés sur une durée de 3 ans, les logiciels informatiques sont amortis linéairement au taux de 33 %.

2.2 Frais préliminaires :

Ce compte enregistre les frais de constitution, les intérêts intercalaires, ainsi que les charges à répartir (charges transférées).

Les frais préliminaires ont été résorbés sur une durée de trois ans.

2.3 Valeurs d'exploitation :

Evaluation des stocks:

Les stocks de marchandises, de matières premières, d'emballages sont évalués au coût d'achat qui est ajusté à la valeur de réalisation nette si cette dernière est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur coût de production ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Éléments de coût:

Le coût d'achat des stocks de marchandises, de matières premières, d'emballages comprend les prix d'achat, les droits de douane, les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs (coût de main-d'œuvre directe, des amortissements, le coût d'énergie, frais d'entretien des bâtiments et équipements industriels) et indirects de production (coût de main-d'œuvre indirecte et frais de gestion et d'administration de la production).

2.4 Dettes et créances libellées en monnaie étrangère :

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars tunisiens au cours du jour de la date de l'opération (dédouanement pour les achats et livraison pour les ventes).

A la date de clôture, les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaies étrangères, dans les comptes écart de conversion actif et passif. Les pertes de changes font l'objet d'une provision pour risque et charge.

3 ACTIF

3.1 Immobilisations incorporelles :

Le détail de cette rubrique au 30/06/2013 est le suivant :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Logiciel Informatique	1 046 203,036	878 850,036	963 971,036
Immob Incorp.en cours	515 864 ,250	0,000	0,000
Dépôt de marques	39 959,744	34 113,744	37 067,744
Total Brut	1 602 027,030	912 963,780	1 001 038,780
Amortissement	<836 385,625>	<743 604,171>	<782 011,463>
Total Net	765 641,405	169 359,609	219 027,317

Le solde d'immobilisation incorporelle en cours correspond aux projets suivants :

- Le Projet SAP qui s'élève au 30/06/2013 a la somme de 506 092,250
- Le Projet de la Mise en place de système de calcul de coût de revient qui s'élève au 30/06/2013 a la somme de 9 772,000.

Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements est présenté en annexe (1).

3.2 Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Terrain Nu	1 321 600,000	1 321 600,000	1 321 600,000
Terrain Bâti	230 400,000	230 400,000	230 400,000
Bâtiment Industriel	5 462 803,642	1 799 280,936	5 427 805,011
Installation Générale. A.A Const.	1 983 158,915	1 060 456,328	1 945 096,194
Installations Techniques	3 240 380,498	2 554 865,906	2 889 832,432
Matériel Industriel	14 584 633,917	10 984 482,768	13 362 891,287
Outillage Industriel	1 541 231,384	1 258 898,223	1 368 337,295
A.A.Du Matériel Et Outillage Industriel	220 969,510	220 969,510	220 969,510
Matériel de Transport Des Biens	101 384,587	101 384,587	101 384,587
Matériel De Transport Des Personnes	332 408,042	332 408,042	332 408,042
Install. Générales, A.A Divers	393 835,077	359 927,421	386 769,460
Equipement De Bureau	197 429,148	172 910,557	172 448,877
Matériel Informatique	698 712,198	497 995,513	615 671,380
Immob encours	1 135 189,371	3 405 701,811	578 766,521
Total Brut	31 444 136,289	24 301 281,602	28 954 380,596
Amortissement	<8 447 577,064>	<6 557 574,002>	<7 400 268,021>
Total Net	22 996 559,225	17 743 707,600	21 554 112,575

Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements est présenté en annexe (1).

En 2009 la société LAND'OR a effectué une opération de réévaluation libre, l'amortissement des actifs réévalués est effectué sur la base de nouvelles durées de vie.

La plus-value constatée en 2009 se détaille comme suit :

Terrain	1 112 000,000
Bâtiments et aménagements	941 591,000
Utilités	998 812,000
Total	3 052 403,000

L'effet de la réévaluation sur les comptes au 30 Juin 2013 consiste en la constatation d'une dotation additionnelle de 88 277.726 dinars par rapport à la dotation basée sur la valeur historique.

3.3 Immobilisations à statut juridique particulier :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Immob à statut juridique particulier	328 080,426	367 060,426	328 080,426
Amortissement	<232 076,222>	<164 937,127>	<191 066,169>
Total Net	96 004,204	202 123,299	137 014,257

Les immobilisations à statut juridique particulier représentent les immobilisations acquises dans le cadre des contrats de leasing. Il s'agit de matériel de transport dont la liste des contrats est la suivante :

N° de contrat	VB au 30/06/2013	Amortissement cumulé	VCN 2013
180780	88 986	84 141	4 845
269630	34 081	13 901	20 180
61668	88 208	71 805	16 403
64510	27 063	19 305	7 758
663469	23 481	18 246	5 235
225250	19 526	12 324	7 202
105059	46 735	12 354	34 381
Total	328 080	232 076	96 004

Les montants restant à payer au titre des contrats se résument au 30 Juin 2013 comme suit :

N° de contrat	Dettes courantes au 30/06/2013	Dettes Financement au 30/06/2013
269630	8 628	11 726
180780	6 402	0
64510	8 138	655
663469	5 936	0
61668	14 562	0
225250	5 571	2 267
105059	12 183	24 141
Total	61 420	38 789

3.4 Immobilisations Financières :

Cette rubrique se détaille au 30/06/2013 comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Titres De Participation	2 261 634,921	729 737,921	2 261 634,921
Dépôt Et Cautionnement	400,000	400,000	400,000
Créances immobilisées	1 633 785,000	1 633 785,000	1 633 785,000
Total	3 895 819,921	2 363 922,921	3 895 819,921

Titres de participation

Il est à signaler que LAND'OR détient des participations dans les sociétés suivantes :

Dénomination	Capital social	% du Capital	Montant de participat°	Montant libéré en Devise	Montant libéré en dinars
ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA	1 000 000 LYD	65%	650 000 LYD	195 000 LYD	226 799
LAND'OR FOODS & SERVICES	200 000 DT	99,97%	199 940 DT	199 940 DT	199 940
LAND'OR MAROC	9 000 000 MAD	100%	9 000 000 MAD	9 000 000 MAD	1 629 616
LAND'OR USA HOLDING INC	650 000 USD	100%	650 000 USD	150 000 USD	205 280

Créances Immobilisées

Les créances immobilisées correspondent, à la cession de savoir-faire pour une valeur globale de 850 000 euros l'équivalent de 1 633 785 dinars à la société libyenne ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA, et ce en vertu de la convention établie fin 2010.

3.5 Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Frais préliminaires	2 403 843,659	2 323 728,403	2 365 201,079
Charges à répartir	6 353 339,426	4 613 154,341	4 946 066,668
Total Brut	8 757 183,085	6 936 882,744	7 311 267,747
Résorptions	<7 308 407,389>	<6 887 823,696>	<6 995 076,49>
Total Net	1 448 775,389	49 059,048	316 191,257

Le tableau de variation et de résorption des frais préliminaires et des charges à répartir est présenté en annexe (2).

Cette rubrique se détaille au 30 Juin 2013 comme suit :

Désignation	Valeurs brutes			Résorptions			V.C.N AU 30/06/2013
	Au 01/01/2013	Ajouts 2013	Au 30/06/2013	Au 01/01/2013	Dotations 2013	Au 30/06/2013	
Frais préliminaires	2 365 201	38 643	2 403 844	2 306 593	23 300	2 329 893	73 951
Charges à répartir	4 946 067	1 407 272	6 353 339	4 688 484	290 031	4 978 515	1 374 825
	7 311 268	1 445 915	8 757 183	6 995 077	313 331	7 308 408	1 448 775

Les ajouts au 30/06/2013 s'élevant à 1 445 915 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Fais marketing Libye et Maroc	914 762
Conception d'emballage et logo	151 092
Frais d'Introduction en Bourse	380 061
Total	1 445 915

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur 3 ans.

Les frais susmentionnés n'ont pas été imputés directement en totalité parmi les charges de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés car la rentabilité sera réalisée au cours des exercices ultérieures.

3.6 Valeurs d'exploitation :

Le solde de ce compte s'analyse de la manière suivante:

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Matières premières	6 628 462,186	5 148 975,729	5 088 008,172
Emballages	2 250 426,169	2 454 913,691	1 856 247,836
Matières consommables	3 094,031	3 363,806	2 985,250
Produits finis et en-cours	5 432 976,000	3 596 387,637	2 755 983,290
Stocks divers	913 001,069	989 477,876	973 946,520
Stocks en transit	1 511 519,873	0 ,000	1 207 818,652
Total	16 739 479,328	12 193 118,739	11 884 989,720
Provision pour dépréciat. de stock	<243 603,767>	<204 063 ,000>	<163 145,767>
Total net	16 495 875,561	11 989 055,739	11 721 843,953

A partir de 2012 la société LAND'OR a commencé à constater les achats et les stocks en transit.

3.7 Clients et comptes rattachés :

Le détail des comptes clients se présente comme suit:

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Clients	17 407 806,037	5 755 268,388	8 225 939,604
Effets à recevoir	109 461,304	191 774,931	12 593,192
Effets impayés	102 949,542	53 109,935	98 246,099
Chèques impayés	1 009 956,917	877 358,512	929 760,444
Clients douteux	1 120,255	1 120,255	1 120,255
Total	18 631 294,055	6 878 632,021	9 267 659,594
Provision Pour Dépréciation Des Créances	<1 234 835,958>	<1 083 051,047>	<1 260 732,958>
Total	17 396 458,097	5 795 580,974	8 006 926,636

Le détail des provisions est présenté en annexe (5).

3.8 Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse de la manière suivante:

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Personnel	77 739,999	70 539,999	78 414,999
Etat Acomptes provisionnels & RS	1 006 935,763	509 516,203	770 480,292
Etat & collectivité publique	1 852 626,136	558 096,676	795 953,611
Débiteurs divers	146 700,995	112 267,153	138 767,153
Comptes courants associés	114 185,279	114 185,279	114 185,279
Compte de régularisation Actif	489 629,868	262 180,779	528 876,168
Total	3 687 818,040	1 626 786,089	2 426 677,502
Provision pour dépréciat débiteurs divers	<156 032,204>	<156 032,204>	<156 032,204>
Total net	3 531 785,836	1 470 753,885	2 270 645,298

Le solde du compte « Etat et collectivité publique » correspond au crédit de TVA arrêté au 30 Juin 2013.

3.9 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Valeurs en caisse	2 243 657,634	1 242 867,153	748 265,753
Banques	2 038 852,449	516 189,584	143 411,265
Autres Valeurs	24 946,591	1 334,330	404,625
Caisses	36 118,730	20 007,809	4 509,189
Total	4 343 575,404	1 780 398,876	896 590,832

4.1 Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Capital social	4 700 000,000	2 675 000,000	3 244 000,000
Résultats reportés	<2 188 559,200>	<3 123 338,352>	<3 692 348,004>
Autres capitaux propres	12 517 087,463	3 057 314,244	3 053 771,401
Réserves	131 068,113	131 068,113	131 068,113
Réserve spéciale d'investissement	9,652	0,000	9,652
Résultat de l'exercice	1 646 890,651	1 078 104,952	1 503 788,804
Total des capitaux propres	16 806 496,679	3 818 148,957	4 240 289,966

En 2013 la société LAND'OR a procédé à l'augmentation de son capital pour une valeur de 1 456 000 dinars, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 septembre 2012 et ouverte à la souscription du public le 16 janvier 2013, a été réalisée par l'émission de 1 456 000 actions nouvelles de nominal 1 dinar majoré d'une prime d'émission de 6,5 dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription. Le capital social est ainsi porté à 4.700.000 dinars divisé en 4 700 000 actions de nominal 1 dinar. Le tableau de mouvement des capitaux propres est présenté en annexe (10)

La diminution des Résultats reportés correspond à l'affectation du Résultat de 2012 conformément à la décision de l'AGO du 28/06/2013.

La variation des autres capitaux propres pour une valeur de 9 463 316 dinars correspond à :

- la prime d'émission de 6,5 dinars par action qui s'élève à la somme de 9 464 000 dinars.
- la résorption des subventions au 30/06/2013 qui s'élève à la somme de 684 dinars.

Les subventions d'investissement figurant au bilan du 30 Juin 2013 pour un montant net de 684 Dinars se détaillent comme suit :

- Montant brut au 1 ^{er} Janvier 2003	151 034 D
<u>Ajouts 2003 ,2004 et 2006 :</u>	
- 2003 subvention obtenue dans le cadre du programme de mise à niveau	261 422 D
- 2004 subvention obtenue dans le cadre du programme de mise à niveau	474 440 D
- 2006 subventions obtenues dans le cadre du programme de mise à niveau	10 943 D

Montant brut au 31 Décembre 2006	<u>897 838 D</u>
<u>A déduire : Cumul des amortissements au 30 Juin 2013</u>	897 154 D
Valeur nette	<u>684 D</u>

Les subventions reçues dans le cadre du programme de mise à niveau ont été résorbées sur deux ans (pour les investissements immatériels) et sur 9 ans (pour les investissements matériels).

4.2 Emprunts :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Echéances à plus d'un an :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Crédits BT	4 405 000,000	4 665 000,000	4 610 000,000
Crédits UBCI	406 250,000	618 750,000	512 500,000
Crédits ATTIJARI	2 000 000,000	0,000	0,000
Crédits BH	4 758 495,751	1 862 419,290	3 311 254,129
Dettes de locat. financ	38 790,861	110 595,688	57 615,974
Total emprunt	11 608 536,612	7 256 764,978	8 491 370,103

L'augmentation du poste « Emprunts » correspond à la mise en place des crédits suivants :

- Un crédit à long terme auprès de la BH pour un montant de 4 500 000 dinars,
- Un crédit à moyen terme auprès d'Attijari Bank pour un montant de 2 000 000 dinars. Ce crédit est encours de mobilisation.

4.3 Provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Provision affaire RUPP	0,000	2 800 000,000	0,000
Provision diverses	187 469,580	64 469,580	144 469,580
Total	187 469,580	2 864 469,580	144 469,580

4.4 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Fournisseurs ordinaires locaux	2 785 148,322	2 154 157,994	2 635 620,404
Fournisseurs étrangers	8 976 422,174	4 674 651,328	6 963 051,517
Fournisseurs d'immobilisations	54 606,403	78 513,863	248 374,480
Fournisseurs Retenue de garantie	247 683,164	117 025,304	194 598,158
Fournisseurs Factures non parvenues	396 017,062	356 349,138	430 400,271
Obligations cautionnées	894 193,528	1 154 460,403	854 874,960
Dettes de location financière à moins d'un an	61 419,304	91 717,049	79 119,666
Effets à payer	6 504 185,917	3 421 218,869	4 779 103,627
Total	19 919 675,874	12 048 093,948	16 185 143,083

4.5 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Rémunération due au personnel	210 250,588	15 429,461	445 476,516
Etat et collectivités publiques	867 984,296	100 347,825	955 445,450
Comptes courants Associés	4 338,971	4 338,971	4 338,971
Créditeurs divers	222 520,645	177 616,473	2 394 951,879
Compte régul. Passif	1 427 429,939	1 362 815,377	539 704,997
Impôt sur les Sociétés	260 003,030	0,000	53 689,850
Total	2 992 527,469	1 660 548,107	4 393 607,663

Le solde du compte « Etat et collectivité publique » contient les retenues à la source au titre de l'impôt et de la TVA effectuées lors du paiement de la deuxième tranche de l'affaire RUPP pour une valeur de 769 264 dinars.

4.6 Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Echéances à moins d'1 an STB	0,000	166 666,670	0,000
Echéances à moins d'1 an BT	367 013,000	431 015,000	324 014,000
Echéances à moins d'1 an UBCI	212 500,000	212 500,000	295 833,337
Echéance à mois d'1 an BH	128 923,756	121 254,753	125 030,469
Financement de Stock	1 400 000,000	1 000 000,000	1 000 000,000
Préfinancement Export	1 780 000,000	1 200 000,000	1 200 000,000
Financement en devise	7 004 435,976	7 757 414,373	8 404 886,570
Banques	6 648 200,714	2 443 474,603	2 856 231,268
Autres	0,000	124 762,787	663,868
Financement factures	1 806 516,000	365 000,000	1 267 500,000
Intérêts courus	108 199,382	93 848,195	89 132,139
Total	19 455 788,828	13 915 936,381	15 563 291,651

5 COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Chiffre d'affaires Local	23 863 154,393	20 198 193,817	45 376 966,554
Chiffre d'affaires Export	10 943 747,768	4 031 133,503	10 966 185,190
Autres Produits d'Exploitation	25 263,540	23 844,332	192 569,984
Total	34 832 165,701	24 253 171,652	56 535 721,728

5.2 Achats Consommés :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Achats Matières premières	21 224 699,452	16 096 245,777	31 867 791,869
Achats Emballages et autres matières consommables	5 096 146,220	3 741 167,282	6 377 522,461
Achat en transit	303 701,221	0,000	1 207 818,652
Variation de Stocks	<2 078 513,408>	<3 829 512,948>	<3 024 092,316>
Variation de stock en transit	<303 701,221>	0,000	<1 207 818,652>
Total	24 242 332,264	16 007 900,111	35 221 222,014

5.3 Autres achats :

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Autres Achats stockables	347 999,559	471 786,224	788 979,011
Achats non stockables	503 741,563	366 582,705	856 929,605
Total	851 741,122	838 368,929	1 645 908,616

5.4 Charges de personnel :

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Salaires & compléments de salaires	2 123 233,744	1 665 974,491	3 516 633,117
Charges sociales légales	313 328,836	223 214,976	579 468,227
Total	2 436 562,580	1 889 189,467	4 096 101,344

5.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Dotations aux amortissements	1 456 024,464	821 869,378	1 866 887,877
Dotations aux provisions	267 228,612	328 437,761	709 436,361
Total	1 723 253,076	1 150 307,139	2 576 324,238
Reprise sur Provision	<209 012,000>	<188 216,161>	<180 352,494>
Total Net	1 514 241,076	962 090,978	2 395 971,744

Le détail des dotations aux amortissements est présenté en annexe (1) et (2).

5.6 Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Services extérieurs	1 504 905,955	1 300 416,229	2 901 014,570
Autres services extérieurs	4 037 002,003	3 101 839,871	7 265 982,980
Charges diverses ordinaires	30 579,167	21 648,546	41 729,719
Redevance RUPP	0,000	0,000	4 018 600,000
Impôts et taxes	160 285,980	126 801,493	241 389,550
Total	5 732 773,105	4 550 706,139	14 468 716,819

5.7 Charges financières nettes :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Intérêts relatifs au crédit BT	148 389,467	23 225,166	272 173,315
Intérêts relatifs au crédit STB	1 478,380	6 752,893	11 151,411
Intérêts relatifs au crédit UBCI	22 633,878	30 062,877	56 414,996
Intérêts relatifs au crédit BH	134 179,950	148 490,956	118 213,051
Autres intérêts	4 230,693	6 692,813	15 278,084
Différence de change	592 732,413	229 286,225	353 946,844
Total	903 644,781	444 510,930	827 177,701

5.8 Produits des Placements :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Produits financiers	12 316,210	0,000	0,000

5.9 Autres Gains Ordinaires :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
Produits Divers Ordinaires	5 990,431	31 157,792	68 908,206
Reprise Sur Amortissements & Provisions	243 696,350	0,000	21 803,092
Reprise sur provision RUPP	0,000	0,000	2 800 000,000
Subvention d'exploitation	21 744,938	22 514,662	32 643,505
Total	271 431,719	53 672,454	2 923 354,803

5.10 Impôts sur les sociétés :

Le solde de ce compte s'élève au 30/06/2013 à 260 003,030 dinars, le décompte fiscal est présenté en annexe (4).

6 ÉTAT DES FLUX FINANCIERS

6.1 Flux de Trésorerie liés à l'exploitation :

Ce flux totalise au 30/06/2013 un montant négatif de 9 109 118,859 dinars qui se détaille comme suit :

Encaissement Reçus des clients	26 749 685,711
Autres Encaissements	3 280 166,262
Décaissements fournisseurs	<33 623 147,588>
Autres décaissements	<5 290 284,461>
Intérêts payés	<225 538,783>
Total	<9 109 118,859 >

6.2 Flux de Trésorerie liés à l'investissement :

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement, se détaille comme suit :

Décaissements / acquisitions d'immob. Corp. et incorp.	<4 620 453,045>
Encaissements / cessions d'immob corp et incorp	0,000
Décaissements / acquisitions d'immob financières	0,000
Total	<4 620 453, 045>

6.3 Flux de Trésorerie de Financement :

La variation de la Trésorerie des activités de financement se présente comme suit:

Encaissements suite à l'émission d'actions	10 920 000,000
Encaissements provenant des emprunts	6 500 000,000
Décaissements sur Financement de Stock	980 000,000
Remboursement emprunt (principal)	<3 421 566,095>
Total	14 978 433,905

La société LAND'OR a obtenu au 30/06/2013 deux crédits :

- Un crédit à long terme auprès de la BH pour un montant de 3 000 000 dinars,
- Un crédit à moyen terme auprès d'Attijari Bank pour un montant de 2 000 000 dinars. Ce crédit est encours de mobilisation.

NOTE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

1. **Éléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :**

Les liquidités et équivalent de liquidités sont composés par les comptes de Banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

2. **Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :**

La méthode utilisée pour déterminer la composition de liquidités et équivalent de liquidités, est l'affectation directe des écritures comptables des comptes cités dessus.

Cette méthode n'a pas fait l'objet de modification au cours des exercices 2010 et 2011.

3. **Rapprochement des montants de liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau des flux de trésorerie, d'une part, et au bilan, d'autre part :**

Compte tenu de la méthode adoptée pour établir l'état de flux de flux de trésorerie , basée sur l'affectation de toutes les écritures comptables des comptes banques, caisses et valeurs à l'encaissement, le rapprochement des montants de liquidités et équivalents de liquidités figurant au niveau du tableau des flux de trésorerie, d'une part, et au niveau du bilan, d'autre part, ne dégage aucun écart.

7.1 Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Néant.

7.2 Informations sur les parties liées et autres parties liées :

1. Relations de la société LAND'OR avec les sociétés du groupe LAND'OR au 30/06/2013

a) Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe LAND'OR

Néant

b) Créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe LAND'OR

Chiffre d'affaires réalisé par LAND'OR SA avec les sociétés du groupe :

- Une convention de location de bureaux et divers matériel à la société « LAND'OR FOODS & SERVICES SA », a été conclue le premier janvier 2003 : montant annuel des loyers facturés par LAND'OR SA au 30 Juin 2013 : 16 230 DT
- Frais de téléphone facturés par LAND'OR SA à LAND'OR FOODS & SERVICES SA estimés forfaitairement à 500 DT par mois hors taxes.
- Vente de marchandise par LAND'OR SA à LAND'OR MAROC pour un montant de 6 963 826 dinars.

Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés du groupe avec LAND'OR SA :

- LAND'OR SA paye à la société «LAND'OR FOODS & SERVICES SA » (EX-SFS) l'entretien et la réparation de son parc automobile ainsi que les prestations suivantes :
- La commercialisation des produits LAND'OR SA.
- Le suivi des litiges clients.
- Le recouvrement des créances LAND'OR SA.
- La prise en charge des honoraires GSI relatifs au personnel affecté à LAND'OR FOODS & SERVICES SA et réglés par LAND'OR SA.
- La société LAND'OR a réalisé des achats pour 2 033 819 dinars au 30 Juin 2013 avec sa filiale LAND'OR FOODS & SERVICES.
- La société LAND'OR a réalisé des achats pour 467 055 dinars au 30 Juin 2013 avec sa filiale LAND'OR MAROC.

c) Les créances et dettes commerciales:

• **Les créances commerciales**

La société LAND'OR détient des créances commerciales de 85 686 dinars sur sa filiale LAND'OR FOODS & SERVICES.

La société LAND'OR détient des créances commerciales de 10 766 713 dinars sur sa filiale LAND'OR MAROC.

• **Les dettes commerciales:**

La société LAND'OR a des dettes commerciales de 609 517 dinars envers sa filiale LAND'OR FOODS & SERVICES.

• **Avances et acomptes:**

La société LAND'OR a donné des avances en compte courant pour ses filiales qui se détaillent comme suit :

- Avance pour LAND'OR MAROC pour un montant de 17 131 dinars.
- Avance pour LAND'OR USA HOLDING INC pour un montant de 97 054 dinars.

d) Apport en capital

Reçues

Néant

Données

Néant

e) Dividendes

Néant

f) Garanties, sûretés réelles et cautions

Reçues

Néant

Données

La société LAND'OR s'est portée caution solidaire pour le remboursement de l'enveloppe de crédits de gestion de 225 000 DT en principal contracté par la société LAND'OR FOODS & SERVICES SA, auprès de la Banque de Tunisie. Le montant restant à rembourser au 30/06/2013 s'élève à 80 000 DT.

Le montant de la caution solidaire est de 338 000 dinars.

2. Relations de la société LAND'OR avec les parties liées autres que les sociétés du groupe LAND'OR au 30/06/2013

a) Informations sur les engagements

Néant

b) Garanties, sûretés réelles et cautions

Reçues

Néant

Données

Néant

c) Transfert de ressources et d'obligations

Reçues

Néant

Données

Néant

d) Relations commerciales

Néant.

e) Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société LAND'OR et distribués par les autres parties liées

Néant

f) Prestations de services reçues ou données

Reçues

Néant

Données

Néant

g) Engagements des dirigeants par rapport à la société LAND'OR

Un prêt de 50 000 dinars accordé en 2002 à Monsieur Hichem AYED, administrateur de la société. Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 Mai 2002.

Au 30 Juin 2013, ce prêt demeure non remboursé.

h) Obligations et engagements de la société les LAND'OR envers les dirigeants

Au cours du premier semestre 2013, LAND'OR a alloué à la Direction Générale de la société une rémunération annuelle nette de 153 066 dinars.



Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 30/06/2013

Réévaluation	RUBRIQUE	TAUX	VB REVAL 01/01/13	ACQUISIT° 2013	VALEUR CESSION 2013	VB AU 30/06/2013	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2013	REPRISE /CESSION 2013	AMORT. CUMUL. 2013	VCN 2013	Dotation Deductible
Non réévalué	AA DU MAT. & OUT. INDUSTRIEL	10%	220 969,510			220 969,510	180 175,009	9 921,948		190 096,957	30 872,553	0,000
Non réévalué	BATIMENT INDUSTRIEL	5%	3 801 024,075	34 998,631		3 836 022,706	82 195,975	95 755,285		177 951,260	3 658 071,446	0,000
Non réévalué	EQUIPEMENT DE BUREAU	10%	172 448,877	24 980,271		197 429,148	122 396,863	6 496,361		128 893,224	68 535,924	0,000
Non réévalué	IMMO. A STATUT JURIDIQUE PART.	25%	328 080,426			328 080,426	191 066,169	41 010,053		232 076,222	96 004,204	0,000
Non réévalué	IMMOBILISATIONS CORP. EN COURS		578 766,521	556 422,850		1 135 189,371	0,000	0,000		0,000	1 135 189,371	0,000
Non réévalué	INST. G. AA CONST.	10%	1 379 477,585	38 062,721		1 417 540,306	159 120,082	69 972,249		229 092,331	1 188 447,975	0,000
Non réévalué	INST. GENERAL. AA DIVERS	10%	386 769,460	7 065,617		393 835,077	248 064,437	15 252,168		263 316,605	130 518,472	0,000
Non réévalué	INSTAL. TECHNIQ.	10%	1 413 239,721	350 548,066		1 763 787,787	541 073,819	70 077,565		611 151,384	1 152 636,403	0,000
Non réévalué	MAT. DE TRANSP. DE PERS.	20%	332 408,042			332 408,042	159 087,494	26 300,000		185 387,494	147 020,548	0,000
Non réévalué	MAT. DE TRANSP. BIENS	20%	101 384,587			101 384,587	91 920,774	2 212,433		94 133,207	7 251,380	0,000
Non réévalué	MAT. INDUSTRIEL	10%	13 362 891,287	1 221 742,630		14 584 633,917	3 843 459,593	530 053,337		4 373 512,930	10 211 120,987	0,000
Non réévalué	MAT. INFORMATIQUE	15%	615 671,380	83 040,818		698 712,198	364 250,067	25 078,165		389 328,232	309 383,966	0,000
Non réévalué	OUTILLAGE INDUSTRIEL	10%	1 368 337,295	172 894,089		1 541 231,384	751 765,730	53 414,988		805 180,718	736 050,666	0,000
Non réévalué	TERRAIN NU		400 000,000			400 000,000	0,000	0,000		0,000	400 000,000	0,000
Total Non réévalué			24 461 468,766	2 489 755,693	0,000	26 951 224,459	6 734 576,012	945 544,552	0,000	7 680 120,564	19 271 103,895	0,000
Réévalué	BATIMENT INDUSTRIEL	5%	1 626 780,936			1 626 780,936	244 017,141	40 669,523		284 686,664	1 342 094,272	29 555,433
Réévalué	INST. G. AA CONST.	10%	565 618,609			565 618,609	169 763,225	28 275,385		198 038,610	367 579,999	5 113,511
Réévalué	INSTAL. TECHNIQ.	10%	1 476 592,711			1 476 592,711	442 977,813	73 829,636		516 807,449	959 785,262	19 827,874
Réévalué	TERRAIN BATI		230 400,000			230 400,000	0,000			0,000	230 400,000	
Réévalué	TERRAIN NU		921 600,000			921 600,000	0,000			0,000	921 600,000	
Total Réévalué			4 820 992,256	0,000	0,000	4 820 992,256	856 758,178	142 774,544	0,000	999 532,722	3 821 459,534	54 496,818
Total général			29 282 461,022	2 489 755,693	0,000	31 772 216,715	7 591 334,190	1 088 319,096	0,000	8 679 653,286	23 092 563,429	54 496,818

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 30/06/2013

RUBRIQUE	Taux Amort	Valeur Brute 01/01/2013	ACQUISITION 2013	CESSION 2013	Valeur Brute au 30/06/2013	CUMUL AMORT 2013	DOTATION 2013	Reprise /Cession 2013	CUMUL AMORT 2013	V. C. NET AU 30/06/2013
LOGICIEL INFORMATIQUE	33%	963 971,036	82 232,000		1 046 203,036	752 399,441	51 847,884		804 247,325	241 955,711
DEPOT DE MARQUE	3 ANS	37 067,744	2 892,000		39 959,744	29 612,022	2 526,278		32 138,300	7 821,444
IMMOBILISATIONS INCORP. EN COURS		0,000	515 864,250		515 864,250	0,000	0,000		0,000	515 864,250
TOTAL		1 001 038,780	600 988,250	0,000	1 602 027,030	782 011,463	54 374,162	0,000	836 385,625	765 641,405



Annexe (2)

TABLEAU DE RESORPTION DES FRAIS PRELIMINAIRES AU 30/06/2013

LIBELLE	TAUX	V.BRUT AU 01/01/2013	AQUISITION 2013	V.BRUT AU 30/06/2013	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2013	AMORT. CUMULE	VAL.COMPT. NETTE
FRAIS PRELIMINAIRES	3 ans	2 365 201,079	38 642,580	2 403 843,659	2 306 592,573	23 300,345	2 329 892,918	73 950,741
CHARGES A REPARTIR	3 ans	4 946 066,668	1 407 272,758	6 353 339,426	4 688 483,917	290 030,861	4 978 514,778	1 374 824,648
TOTAL		7 311 267,747	1 445 915,338	8 757 183,085	6 995 076,490	313 331,206	7 308 407,696	1 448 775,389



Annexe (3)

TABLEAU D' ECART DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF AU 30/06/2013

LIBELLES	DEVISE	VALEUR EN DEVISE	VALEUR EN DT	VALEUR AU 30/06/2013	Dotation	Reprise
AL HILAL FOOD STUFF & COLD STORE TRADNG	EUR	24,00 €	45,616	51,835	0,000	6,219
ALCAN PACKAGING	EUR	-1 057,50 €	-1 786,223	-2 283,989	497,765	0,000
ARIFLEX	EUR	-350 405,76 €	-727 356,529	-756 806,360	29 449,831	0,000
ARIFLEX	EUR	-80 120,72 €	-166 803,327	-173 044,731	6 241,404	0,000
AVEBE	EUR	-318 180,00 €	-672 979,569	-687 205,164	14 225,595	0,000
ADVANCED GLOBAL INDUSTRIES	DOLLAR	\$0,00	510,125	0,000	510,125	0,000
BBA	EUR	-477 600,00 €	-994 335,810	-1 031 520,480	37 184,670	0,000
BBA LACTALIS	EUR	-1 410 750,00 €	-2 872 108,635	-3 046 937,850	174 829,215	0,000
BK GIULINI GmbH	EUR	-86 676,00 €	-182 068,931	-187 202,825	5 133,894	0,000
BOITE RONDE	EUR	-66,03 €	-105,921	-142,612	36,691	0,000
BOSCH GROUP	EUR	958,00 €	3 582,283	2 069,088	1 513,195	0,000
BUDENHEIM	EUR	-26 650,00 €	-56 392,733	-57 558,670	1 165,937	0,000
CHISHOLM	DOLLAR	-\$414 685,40	-674 987,749	-686 221,400	11 233,651	0,000
COPIAA	EUR	-45 500,00 €	-93 850,575	-98 270,900	4 420,325	0,000
CORAZZA	EUR	-387 600,00 €	-822 270,633	-837 138,480	14 867,847	0,000
DAGARD	EUR	-3 788,36 €	-3 290,141	-8 182,100	4 891,959	0,000
DAIRYGOLD	EUR	-258 000,00 €	-544 283,250	-557 228,400	12 945,150	0,000
ECOVAL DAIRY TRADE	DOLLAR	-\$139 131,50	-223 410,406	-230 234,806	6 824,400	0,000
ENTREMONT ALLIANCE	EUR	-139 844,39 €	-291 047,303	-302 035,914	10 988,611	0,000
ENTREPRISE NASER	EUR	14 835,00 €	30 787,766	32 040,633	0,000	1 252,867
EPI FRANCE	EUR	-128 640,00 €	-269 999,280	-277 836,672	7 837,392	0,000
ERIE EUROPE	EUR	-166 360,61 €	-341 030,932	-359 305,645	18 274,713	0,000
ETS FREDDY BAINES	EUR	-297 075,69 €	-628 317,213	-641 624,075	13 306,862	0,000
EURL FOOD NAT IMPORT/EXPORT	EUR	-1 275,82 €	-2 347,825	-2 755,516	407,691	0,000
EURL JMX IMPORT EXPORT	EUR	29,00 €	52,625	62,634	0,000	10,009
EURL MAZIA IMPORT/EXPORT	EUR	74,95 €	141,558	161,877	0,000	20,319
EURL PIPO IMPORT EXPORT	EUR	-46,20 €	-88,544	-99,783	11,239	0,000
EUROFLEX	EUR	-1 386,00 €	-2 264,724	-2 993,483	728,759	0,000
EURO-M FLEXIBLE	EUR	-70 457,07 €	-148 952,402	-152 173,180	3 220,778	0,000
EUROMED FOR INTERNATIONAL TRADE	EUR	628 493,83 €	1 308 894,311	1 356 740,012	0,000	47 845,700
FLEXICO - ZIP GRIP	EUR	12 286,80 €	25 512,504	26 537,031	0,000	1 024,527
GBM	DOLLAR	-\$1 554,00	-2 321,599	-2 571,559	249,960	0,000
GMA	EUR	62 030,00 €	128 702,083	133 972,394	0,000	5 270,311
HOEGGER ALPINA	EUR	-1 189,14 €	-2 344,732	-2 568,305	223,573	0,000
IDI SAS	EUR	-372 500,00 €	-747 527,611	-804 525,500	56 997,890	0,001
ILPRA	EUR	0,00 €	-269,990	0,000	0,000	269,990
IMPRIMERIE LEFRANCO	EUR	274,56 €	537,327	592,995	0,000	55,668
INGREDIA SA	EUR	-1 093 043,67 €	-2 270 464,163	-2 360 755,718	90 291,555	0,000
INTERFOOD VONK	EUR	271,47 €	487,248	586,321	0,000	99,073
KS-K SCHNEL	EUR	-6 241,00 €	-12 685,860	-13 479,312	793,452	0,000
LAND'OR MAROC FOODS & SERVICES	EUR	5 249 264,91 €	10 766 713,494	11 337 362,353	0,000	570 648,859
M.M.SINNO & SONS s.a.l.	DOLLAR	\$32,00	45,979	52,954	0,000	6,975
MULTIVAC	EUR	-1 485,01 €	-2 030,254	-3 207,325	1 177,071	0,000
MURIN ET FOUILLAT	EUR	-343,80 €	-447,657	-742,539	294,882	0,000
PLASTITALIA	EUR	0,00 €	0,001	0,000	0,001	0,000
PRAYON BELGIQUE	EUR	-29 140,00 €	-60 314,540	-62 936,572	2 622,032	0,000
RUPP	EUR	-423,82 €	-680,415	-915,366	234,951	0,000
S & K LABEL	EUR	-75,85 €	-122,501	-163,821	41,320	0,000
S D G	EUR	-204 757,86 €	-430 053,896	-442 236,026	12 182,130	0,000
SOVATECH	EUR	-246,00 €	-440,365	-531,311	90,946	0,000
STALE	EUR	-582,96 €	-726,550	-1 259,077	532,527	0,000
STEIN ENERGIE	EUR	0,00 €	-246,812	0,000	0,000	246,812
Tcharkia El Bosten El Akhdhar	EUR	107,68 €	173,953	232,567	0,000	58,614
Tcharkia El WADI El Akhdhar	EUR	1 007,92 €	1 745,695	2 176,906	0,000	431,211
TSHARUCIAT AL MASSA	EUR	220 823,78 €	470 835,237	476 935,200	0,000	6 099,963
UBIFRANCE	EUR	235,00 €	399,900	507,553	0,000	107,653
V.T.I	EUR	-607,91 €	-766,424	-1 312,964	546,540	0,000
WIPAK	EUR	-63 613,59 €	-131 395,278	-137 392,632	5 997,354	0,000
RUPP	EUR	-273 000,00 €	-548 538,900	-589 625,400	41 086,500	0,000
Total					594 110,383	633 454,770



Annexe (4)

TABLEAU DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL EXERCICE SOCIAL DU 01/01/2013 AU 30/06/2013

DESIGNATION	A IMPOSER	A DEDUIRE
BENEFICE NET COMPTABLE OU PERTE NETTE COMPTABLE (1) (après modifications comptables)	1 646 890,651	
A REINTERGRER	702 025,526	
Amortissements des voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	24 000,000	
Charges sur voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	11 149,653	
Provisions constituées (Créances client)	25 810,000	
Provisions constituées (stock)	237 763,000	
Impôt sur les sociétés	260 003,030	
Taxe sur les voyages	300,000	
Amendes et pénalités non déductibles	11 722,117	
Pertes de changes non réalisées	0,000	
Amort des immob réévaluées	88 277,726	
Provisions pour Congés	43 000,000	
Reprise sur provision clients		51 707,000
Reprise pour provision de stock non déduite initialement		157 305,000
Reprise pour perte de change		243 696,350
RESULTAT APRES REPORT DEFICITAIRE		
Bénéfice	1 896 207,827	
Deficit		
Base de déduction du bénéfice / Export	1 896 207,827	
Bénéfice sur exportation	31,44%	596 192,677
BASE DE L'IMPÔT MINIMUM 0,1% du CA local TTC	28 452 607,308	
RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice	1 300 015,150	
Deficit		
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS AU TAUX DE 20%	260 003,030	
Minimum d'impôt 0,1% du CA local TTC	28 452,607	



Annexe (5)

PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES AU 30/06/2013

Libellé	Provision 2012	Dotation 2013	Reprise 2012	Provision 2013
HOTEL CHEMS EL HANA	2 690,165	0,000	0,000	2 690,165
KHALED ABBAS	1 636,275	0,000	0,000	1 636,275
HOTEL SULTAN'S BEACH CLUB	1 268,039	0,000	0,000	1 268,039
MINIPRIX LA GOULETTE	3 544,200	0,000	0,000	3 544,200
RIADH ESSGHAIER	2 320,266	0,000	0,000	2 320,266
SOC.ESSALAMA ARIANA	1 021,128	0,000	0,000	1 021,128
RIDHA HAMMEMI	1 122,042	0,000	0,000	1 122,042
SUD CLEANING & SERVICES	2 128,508	0,000	0,000	2 128,508
SOC.EL MOEZ	1 182,198	0,000	0,000	1 182,198
SOC.SOCIMEX	2 923,873	0,000	0,000	2 923,873
KHALED SALLAMI (KEF)	275,925	0,000	0,000	275,925
SOC.COMMERCIALE BEDDEY	4 418,816	0,000	0,000	4 418,816
SUPERETTE L'AOUINA(K.ESSEF	248,465	0,000	0,000	248,465
JAMEL FADHLAOUI (KEF)	5 533,820	0,000	0,000	5 533,820
SODIPAM	894,936	0,000	0,000	894,936
SOC.ESSAFA	808,892	0,000	0,000	808,892
PHENICIENNE DU COMMERCE	5 404,700	0,000	0,000	5 404,700
TOP GROS	795,567	0,000	0,000	795,567
ETS BEN REJEB	1 537,283	0,000	0,000	1 537,283
SORECOM (MONASTIR)	282,341	0,000	0,000	282,341
SAMIR AMEUR	98,520	0,000	0,000	98,520
AHMED LAAMIRI ESSID	7 660,478	0,000	0,000	7 660,478
SOC.HABIB BABAYA	3 689,935	0,000	0,000	3 689,935
SODIFROL	9 088,341	0,000	0,000	9 088,341
SOC.ENNAJEH	858,251	0,000	0,000	858,251
HABIB BABAYA EL MOUROUJ V	7 252,731	0,000	0,000	7 252,731
CENTRALE DE VENTE EN GROS	1 182,301	0,000	0,000	1 182,301
SOC.NEJD BEN KHLIFA	4 038,597	0,000	0,000	4 038,597
SOC.HADYL DE DISTRIBUTION	8 357,919	0,000	0,000	8 357,919
KHMAIES LAJILI	1 751,000	0,000	0,000	1 751,000
SLIM CHEBIL	893,161	0,000	0,000	893,161
LASSAAD BOUHLEL	665,833	0,000	0,000	665,833
HOTEL TEJ MARHABA	9 926,197	0,000	2 135,072	7 791,125
AMOR BOUGUECHA	396,613	0,000	0,000	396,613
SOC.DISTRIBUTION EN GROS	962,548	0,000	0,000	962,548
ALI DJEBELI	395,794	0,000	0,000	395,794
MAHOUACHI SLAHEDDINE	3 061,550	0,000	0,000	3 061,550
SOC.BARAKA	2 956,909	0,000	0,000	2 956,909
SOC.MOEZ BARBOUCHE	500,000	0,000	0,000	500,000
BOU KHICHA AZIZ	17 000,023	0,000	0,000	17 000,023
MONJI BOUHANI	1 000,000	0,000	0,000	1 000,000
JALSSI BEN HAFNAOUI MOHAMED	40 165,136	0,000	0,000	40 165,136
SAMIR CHAABENE	22 019,141	0,000	0,000	22 019,141
CHOKRI FRIDHI	1 355,000	0,000	0,000	1 355,000
MOKHTAR HARKI	80 518,625	0,000	0,000	80 518,625
ANIS SLAMA	5 773,746	0,000	450,000	5 323,746
EL MISKINI HAMMADI	1 150,000	0,000	0,000	1 150,000
BEN AFIA ZIED	12 051,791	0,000	0,000	12 051,791
MONJI BOUHANI II	700,000	0,000	0,000	700,000
ANIS KHLIF	24 652,372	0,000	0,000	24 652,372
SLIM HAOUACH	5 500,000	0,000	0,000	5 500,000
Ste Les Quatres Saisons Distribution	95 701,450	0,000	6 737,198	88 964,252
S.T.E.H. HOTEL THALASSA VILLAGE SOUSSE	2 195,781	0,000	122,967	2 072,814
S.E.D.T THALASSA MAHDIA	4 676,234	0,000	0,000	4 676,234
S.B.H EL MOURADI EL MENZAH	10 237,666	0,000	9 046,111	1 191,555
STE SINDBAD "HOTEL SINDBAD"		3 033,049	0,000	3 033,049

PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES AU 30/06/2013

Libellé	Provision 2012	Dotation 2013	Reprise 2012	Provision 2013
SALAH BESSEM	971,170	0,000	0,000	971,170
CHARBTI ABDELKADER	1 350,000	0,000	0,000	1 350,000
ANIS KHLIF II	44 859,470	0,000	0,000	44 859,470
GHRIBI ABDELAZIZ	1 800,000	0,000	0,000	1 800,000
OUJI BILEL	2 695,000	0,000	0,000	2 695,000
HABIB BEN HABIB CHAOUCH	5 945,000	0,000	0,000	5 945,000
ABDELKADER RIAHI	900,000	0,000	0,000	900,000
FRAOUES NOUREDDINE	31 882,481	0,000	0,000	31 882,481
ESSABA	1 903,443	0,000	0,000	1 903,443
SAMIR BEN DAHMANE	1 550,000	0,000	0,000	1 550,000
DARGHOUMI HAMED	3 714,169	0,000	0,000	3 714,169
EL HANI BECHIR II	400,000	0,000	0,000	400,000
EL OUERDIANE NIZAR	3 801,182	0,000	0,000	3 801,182
ESSOUI MOHAMED	10 096,547	0,000	0,000	10 096,547
BEN FRAJ SABEUR	5 000,000	0,000	0,000	5 000,000
NAHDI RIADH	8 513,673	0,000	0,000	8 513,673
AYARI ALI BEN AMOR	1 269,941	0,000	0,000	1 269,941
BEN MEDDEB HABIB	2 640,000	0,000	0,000	2 640,000
BEN SALEH MED FAOUZI	6 720,285	0,000	0,000	6 720,285
LAZHER BEN ALI AFLI	9 205,226	0,000	0,000	9 205,226
OUESLATI MOHAMED ALI	3 180,824	0,000	0,000	3 180,824
HMIDI EL FATHI	6 029,000	0,000	1 140,000	4 889,000
EL MISKINI HAMMADI III	9 060,805	0,000	0,000	9 060,805
KHAYATI RAMZI	9 499,943	0,000	0,000	9 499,943
HAMDI MEJDI	2 977,881	0,000	0,000	2 977,881
Ste direct de distrubution	1 727,107	0,000	0,000	1 727,107
ANIS KHLIF III	15 238,174	0,000	0,000	15 238,174
WASSIM EL ARBI	961,410	0,000	0,000	961,410
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	7 222,682	2 322,848	0,000	9 545,530
DRIDI MED SOFIENE	7 231,488	0,000	0,000	7 231,488
DHOUIOUI HASSEN	496,295	0,000	0,000	496,295
TRABELSI LOTFI	300,066	0,000	0,000	300,066
BEN ECHIKH RIDHA	2 016,000	0,000	0,000	2 016,000
AZAI EZ MOHAMED	1 000,000	0,000	0,000	1 000,000
SEKIBI MOHAMED SOUHEIL	11 907,351	0,000	0,000	11 907,351
BEN MOHAMED WALID	2 890,115	0,000	0,000	2 890,115
CHARBTI FOUED	1 665,794	0,000	0,000	1 665,794
EL BADRANI MOHAMED	11 567,791	0,000	0,000	11 567,791
EL EZZI BELHASSEN	13 555,021	0,000	0,000	13 555,021
S.I.H.M HOTEL DJERBA MENZEL	14 218,298	0,000	209,238	14 009,060
PATISSERIE ALTAF	4 764,083	0,000	0,000	4 764,083
STE ARIANA CENTER	2 000,000	0,000	0,000	2 000,000
ANIS BEN FRAJ	24 095,946	0,000	200,000	23 895,946
MED ALI HALWES	59 152,493	0,000	0,000	59 152,493
MED CHOUCANE	3 808,949	0,000	0,000	3 808,949
STE TUNIBIO" SARL"	10 540,188	0,000	0,000	10 540,188
KHADRAOUI MONDHER	8 800,000	0,000	800,000	8 000,000
BAHRIA MAKREM	13 793,862	0,000	0,000	13 793,862
ANIS BEN FRAJ 2	20 444,437	0,000	0,000	20 444,437
KAROUI KAMEL	66 661,374	1 975,000	0,000	68 636,374
TOUATI MOHAMED HEDI	14 584,507	0,000	0,000	14 584,507
STE AMINA DE COMMERCE SAC	7 621,297	0,000	2 307,964	5 313,333
HAITHEM BEN MOHAMED ESSAYAH	7 873,402	0,000	0,000	7 873,402
STE EL GHOUL	2 457,643	0,000	0,000	2 457,643
SLIM ZAGHBIBI	79 289,772	0,000	0,000	79 289,772
EL ARBI EL KAROUI	3 944,000	0,000	0,000	3 944,000

PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES AU 30/06/2013

Libellé	Provision 2012	Dotation 2013	Reprise 2012	Provision 2013
HASSEN MERSNI	1 926,300	0,000	0,000	1 926,300
STE WORLD BUSNIS COMPANY	7 193,199	0,000	0,000	7 193,199
STE Chakroun De Commerce Et De Ddistrib	8 496,086	0,000	0,000	8 496,086
ABDELKADER MESKINI	1 894,805	0,000	0,000	1 894,805
Bouraoui Saber		600,069	0,000	600,069
BEN MEDDEB HABIB II	2 024,000	0,000	804,000	1 220,000
Ste Palm Beach "Palace Djerba"	3 427,373	0,000	0,000	3 427,373
EL MATRI OUSEMA	2 500,000	439,000	0,000	2 939,000
JANDOUBI FARID	500,000	0,000	0,000	500,000
SOCIETE SINTEC	3 391,620	0,000	0,000	3 391,620
STE DE DISTRIBUTION DES FROMMAGES DU SAHEL		1 452,000	0,000	1 452,000
TUNISIA ALL PRODUCTS AGRICOL	2 205,134	0,000	0,000	2 205,134
EL KADHI DE COMMERCE	5 645,875	0,000	0,000	5 645,875
CHOKRI KHALFOUNE	6 000,000	0,000	4 000,000	2 000,000
STE ZAGHBIBI NEGOCE S.A.R.L	16 517,385	0,000	0,000	16 517,385
MAJDI OUARTANI		9 250,500	0,000	9 250,500
HOTEL MARHABA	8 035,063	0,000	8 035,063	0,000
EL MOURADI PALM MAR	3 686,069	0,000	3 686,069	0,000
SPTM EL MOURADI CAP	4 150,991	0,000	4 150,991	0,000
DOUGUI SAMIR BEN BE	1 083,746	0,000	1 083,746	0,000
STE DE CCE, DISTRUB	3 201,194	0,000	3 201,194	0,000
STE COMMERCIAL ENNAKHIL	2 664,432	0,000	0,000	2 664,432
HOTEL EL HANA BEACH	1 479,574	0,000	0,000	1 479,574
HAMMAMET HOTEL	3 117,924	0,000	0,000	3 117,924
STE IBEROSTAR TUNISIE H. IBERO ZEPHIR	146,093	0,000	0,000	146,093
PRESIDENCE	2 926,170	0,000	0,000	2 926,170
SOC.ENNASR (GAFSA)	1 240,268	0,000	0,000	1 240,268
MUSTAPHA LEGHA	1 019,726	0,000	0,000	1 019,726
Ets. ALI BOUANANI & CIE	1 081,882	0,000	0,000	1 081,882
STE HOTELIERE GOLDEN BEACH "S.H.B.G"	2 400,241	0,000	0,000	2 400,241
GHANJATI AMARA	7 760,073	0,000	0,000	7 760,073
Ste Les Quatres Saisons Distribution		6 737,198	0,000	6 737,198
ST SOL MELIA HOTEL PALM AZUR	981,328	0,000	0,000	981,328
S.I.H.T HOTEL SCHEHERAZADE	593,116	0,000	0,000	593,116
STEH HOTEL THALASSA SHALIMAR	1 770,517	0,000	0,000	1 770,517
STE PIT S.A HOTEL MAJESTY GOLF	3 125,308	0,000	0,000	3 125,308
MOHAMED BASSEM ZARAAD	484,305	0,000	0,000	484,305
C.H.C.V HOTEL THALASSA EL ANDLOUS	1 304,518	0,000	0,000	1 304,518
OUESLATI MOHSEN	4 064,396	0,000	0,000	4 064,396
SOC LES TROIS CHEMINS	4 656,375	0,000	0,000	4 656,375
AMOURI WAJDI	3 597,042	0,000	3 597,042	0,000
STE TABARKA BEAC(HOTEL TABARKA BEACH)		0,000	0,000	0,000
M NACEUR MOKHTAR	3 086,164	0,000	0,000	3 086,164
FENANI ADEL	1 838,398	0,000	0,000	1 838,398
GARMA Zouheir	1 109,427	0,000	0,000	1 109,427
Ste hoteliere des Oasis de Tunisie : YADIS O	517,865	0,000	0,000	517,865
STE AMINA DE COMMERCE SAC	2 307,964	0,000	0,000	2 307,964
HECHAICHI TOUMIA	13 870,537	0,000	0,000	13 870,537
Ste Ikhlass de Distrubution Alimentaire	315,182	0,000	0,000	315,182
Sté Duo Expert	756,036	0,000	0,000	756,036
STE BEN KALIA DE COMMERCE	8 214,311	0,000	0,000	8 214,311
STE AGRICOLE DE MEDNINE	6 429,806	0,000	0,000	6 429,806
SOCIETE VOLAILLES DE NORD	5 195,382	0,000	0,000	5 195,382
STE LES JARDINS HAMMAMET " HÔTEL LES JAR	4 216,018	0,000	0,000	4 216,018
HOTEL CHEMS EL HANA	1 640,898	0,000	0,000	1 640,898
HOTEL ABN DIAR EL ANDALOUS	237,181	0,000	0,000	237,181



Annexe (5)

PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES AU 30/06/2013

Libellé	Provision 2012	Dotation 2013	Reprise 2012	Provision 2013
IBEROSTAR PHENICIA	319,155	0,000	0,000	319,155
SOC.L'OASIS	1 026,999	0,000	0,000	1 026,999
AMOR	407,887	0,000	0,000	407,887
MAGASIN SAC	446,895	0,000	0,000	446,895
CREMERIE LE FERMIER ARIANA	515,911	0,000	0,009	515,902
ABDELBERRI	259,256	0,000	0,000	259,256
RAVY EL MANAR	2 161,725	0,000	0,000	2 161,725
HOTEL ABN GOLF	989,340	0,000	0,000	989,340
CREMERIE LE FERMIER KRAM	191,207	0,000	0,000	191,207
RESTAURANT LES 3 PERLES	514,500	0,000	0,000	514,500
AU BEC FIN	219,391	0,000	0,000	219,391
BEN HRIZ RIDHA	464,195	0,000	0,000	464,195
HAYOUNI HOUCINE	736,759	0,000	0,000	736,759
SOC.COMMERCIALE EL AMENE	6 073,443	0,000	0,000	6 073,443
HOTEL SULTAN'S BEACH CLUB	750,598	0,000	0,000	750,598
SOC.DKHIL ARIANA	986,418	0,000	0,000	986,418
IBEROSTAR SAHARA BEACH	392,254	0,000	0,000	392,254
ABN AEROPORT DJERBA	146,138	0,000	0,000	146,138
PERSONNEL	1 205,273	0,000	0,000	1 205,273
RESTAURANT L'EMINCE	754,767	0,000	0,000	754,767
HAKIM	480,800	0,000	0,000	480,800
MAGASIN L'ARC	221,983	0,000	0,000	221,983
HOTEL ABN TUNIS	157,248	0,000	0,000	157,248
HOTEL ABN BORJ	228,764	0,000	0,000	228,764
HOTEL ABN CAP MAHDIA	157,820	0,000	0,000	157,820
MAGASIN KAIS	203,315	0,000	0,000	203,315
SOMECO	861,540	0,000	0,000	861,540
SOC.CENTRALE D'ACHAT	907,046	0,000	0,000	907,046
MLIHA	516,306	0,000	0,000	516,306
EPICERIE SITMA	309,405	0,000	0,000	309,405
EDDOUKEN	135,394	0,000	0,000	135,394
SOC.EMERAUDES SUPERMARKET	1 589,352	0,000	0,000	1 589,352
HICHEM BELAKDHAR	455,854	0,000	0,000	455,854
SOC.NEPTUNE	168,299	0,000	0,000	168,299
SOC.SLITI	252,067	0,000	0,000	252,067
ALIMENTATION EMNA (KRAM)	585,940	0,000	0,000	585,940
INTERCODIP	740,528	0,000	0,000	740,528
SO.CO.G.LAC.	211,056	0,000	0,000	211,056
SUPERMARCHE MIGRO	846,117	0,000	0,000	846,117
SOC.BEN DJEMIAA(MARSA)	281,158	0,000	0,000	281,158
THE HOUSE	818,989	0,000	0,000	818,989
SOC.BEN FDILEN	371,392	0,000	0,000	371,392
HOTEL OKBA	88,936	0,000	0,000	88,936
HOTEL HOURIA PALACE	118,948	0,000	0,000	118,948
PRESIDENCE	3 656,351	0,000	0,000	3 656,351
RELAX PALACE	2 205,974	0,000	0,000	2 205,974
NACEUR (OUVRIER SOVIA)	60,179	0,000	0,000	60,179
PHENICIENNE DU COMMERCE MZ	479,331	0,000	0,000	479,331
SOC.EL YOSRE	779,419	0,000	0,000	779,419
COMPTOIR G.DU COMMERCE	254,261	0,000	0,000	254,261
SUPERMARCHE ZITOUNA(SFX1)	519,385	0,000	0,000	519,385
BOUBAKER BEN SALAH	515,327	0,000	0,000	515,327
ZIED (BEN AROUS)	119,654	0,000	0,000	119,654
SOC.AZZABI FRERES	452,755	0,000	0,000	452,755
KILANI BEN HAMIDA	817,610	0,000	0,000	817,610
AHMED KHALSI	1 026,593	0,000	0,000	1 026,593



Annexe (5)

PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES AU 30/06/2013

Libellé	Provision 2012	Dotation 2013	Reprise 2012	Provision 2013
NOUVELAIR TUNISIE	249,981	0,000	0,000	249,981
FETHIA ZARAA EP.JILANI	205,309	0,000	0,000	205,309
LASSAAD JLASSI	4 493,079	0,000	0,000	4 493,079
M.D.N S.P.B	187,272	0,000	0,000	187,272
M.D.N E.M.A.N	423,134	0,000	0,000	423,134
M.D.N B.A.S.H CODE :1648	230,517	0,000	0,000	230,517
M.D.N 81 RT CODE: 1649	461,046	0,000	0,000	461,046
SUPERMARCHE ZITOUNA GABES	117,335	0,000	0,000	117,335
M.D.N RH(ORDINAIRE)	1 320,151	0,000	0,000	1 320,151
EBF SIJOUMI 4	386,161	0,000	0,000	386,161
SNODI	846,456	0,000	0,000	846,456
EBF GROMBALIA	140,343	0,000	0,000	140,343
SODEXHO CLINIQUE EL MANAR	393,460	0,000	0,000	393,460
PIZARIA ALI BABA	135,433	0,000	0,000	135,433
HOTEL HASDRUBAL HAMMAMET	119,743	0,000	0,000	119,743
BAGATELLE	82,960	0,000	0,000	82,960
ALIMENTATION EMNA (RADES)	381,677	0,000	0,000	381,677
THABET BEN KHLIFA	526,000	0,000	0,000	526,000
LA SUPERETTE EL MOUROUJ	463,819	0,000	0,000	463,819
SORIEB(MENZ.BOURGUIBA)	846,256	0,000	0,000	846,256
SOC.ANISSA SAYADI	126,365	0,000	0,000	126,365
ETS SALEM SAID & FILS	276,594	0,000	0,000	276,594
CHAWKI AYARI CLO1	403,273	0,000	0,000	403,273
SOC.RAHOUJ & CIE	624,946	0,000	0,000	624,946
SOC.ENNAJEH	356,343	0,000	0,000	356,343
HABIB BEN HAMED	341,797	0,000	0,000	341,797
CENTRALE DE VENTE EN GROS	419,808	0,000	0,000	419,808
SOC.BOUABID & FRERES	473,622	0,000	0,000	473,622
SOGEREST LE DELICE	190,199	0,000	0,000	190,199
BAGUETTE & BAGUETTE	328,437	0,000	0,000	328,437
SEG-PV	388,878	0,000	0,000	388,878
SLIM CHEBIL	755,359	0,000	0,000	755,359
KARIM RIAHI	160,000	0,000	0,000	160,000
SOC.EL HABIB	259,738	0,000	0,000	259,738
ABDERRAZEK JRIDI	423,768	0,000	0,000	423,768
BOUZID BESSAM	742,528	0,000	0,000	742,528
Total	1 260 732,958	25 809,664	51 706,664	1 234 835,958



Annexe (6)

PROVISION POUR STOCK AU 30/06/2013

Famille	Provision au 30_06_2013
DIVERS	2 261,788
EMBALLAGE	224 206,000
MATIERE PREMIERE	13 557,316
PIECES DE RECHANGE	3 578,663
Total	243 603,767



Annexe (7)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30/06/2013

(Exprimé en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES		30/06/2013	2012
(1) Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	-	Coût d'achat des marchandises vendues		<i>Marge Commerciale</i>	-	-	
(2) Revenus et autres produits d'exploitation	34 832 165,701						
Production stockée	-	Ou (Déstockage de production)	- 2 472 274,979				
Production Immobilisée							
Total	34 832 165,701	Total	- 2 472 274,979	<i>Production</i>	37 304 440,680	57 289 222,089	
(2) Production	37 304 440,680	Achats consommés	24 242 332,264	<i>Marge sur coût matières</i>	13 062 108,416	22 068 000,075	
(1) Marge Commerciale	-	(1) et (2) Autres charges externes	6 424 228,247				
(2) Marge sur coût matière	13 062 108,416						
Subvention d'exploitation							
Total	13 062 108,416	Total	6 424 228,247	<i>Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)</i>	6 637 880,169	6 194 764,190	
Valeur Ajoutée Brute	6 637 880,169	Impôts et taxes	160 285,980				
		Charges de personnel	2 436 562,580	<i>Excédent Brut ou Insuffisance D'exploitation</i>	4 041 031,609	1 857 273,296	
		Total	2 596 848,560				
Excédent brut d'exploitation	4 041 031,609	ou Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	271 431,719	Autres charges ordinaires	-				
Produits des placements	12 316,210	Charges financières	903 644,781				
Transferts et reprises de charges	-	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 514 241,076				
		Impôt sur le résultat ordinaire	260 003,030	<i>Résultat des Activités Ordinaires (positif ou négatif)</i>	1 646 890,651	1 503 788,804	
Total	4 324 779,538	Total	2 677 888,887				
Résultat positif des Activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	1 646 890,651				
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-				
Effets positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-				
		impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-	<i>Résultat Net après Modifications Comptables</i>	1 646 890,651	1 503 788,804	
Total	-	Total	1 646 890,651				



Annexe (8)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS AU 30/06/2013

1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Exprimé en Dinars)

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Observations
1- Engagements donnés						
1-a Garanties personnelles						
Cautionnement	338 000					Caution solidaire LFS
Aval	-					
Autres garanties 1-	-					
b Garanties réelles						
Hypothèque	5 133 676	BT				en 1er rang lot de terrain SELMA II
	-	STB				en rang utile lot de terrain SELMA II
	447 185	UBCI				en rang utile lot de terrain SELMA II
	5 054 226	BH				en rang utile lot de terrain SELMA II
	2 000 000	ATTIJARI BANQUE				en rang utile lot de terrain SELMA II
Nantissement	5 133 676	BT				en 1er rang Fond de commerce et matériel
	-	STB				en rang utile Fond de commerce et matériel
	447 185	UBCI				en rang utile Fond de commerce et matériel
	5 054 226	BH				en rang utile Fond de commerce et matériel
	2 000 000	ATTIJARI BANQUE				en rang utile Fond de commerce et matériel
1-c Effets escomptés non échues						
1-d Créances à l'exportation						
Abandon de créances						
Prime de remboursement obligations non convertibles						
Total						
2- Engagements reçus						
2-a Garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties 2-						
b Garanties réelles						
Hypothèque						
Nantissement						
Effets escomptés non échues	1 718 000					
Créances à l'exportation (Lettre de crédit)						
2-e Abandon de créances						
Total						
3- Engagements réciproques						
Loyer de leasing	306 353					Nantissement sur le matériel
Crédit consenti non encore versé						
Avals et Cautions	22 000					
Crédit documentaire	25 000					
Refinancement						
Factures visées	192 000					
Personnel congés à payer supérieurs à ceux prévus par la convention collective	155 009					
Total						

2- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

POSTES CONCERNES	VALEUR COMPTABLES DES BIENS DONNES EN GARANTIE	PROVISIONS
Emprunt Obligataire		
Emprunt d'investissement		
Emprunt courant de gestion		
Autres		



Annexe (9)

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2013

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserve Spéciale de Réévaluation	Autres Réserves	Subvention d'invest.	Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
Soldes au 31/12/2011 avant affectation	2 675 000	81 068	0	3 052 404	50 000	9 531	-3 761 085	637 747	2 744 664
Affectation et imputations (AGO 09/05/2012)					10		68 738	-637 747	-569 000
Augmentation de capital (AGE 13/09/2012)	569 000								569 000
Subvention d'investissement						-8 163			-8 163
Résultat de l'exercice								1 503 789	1 503 789
Soldes au 31/12/2012 avant affectation	3 244 000	81 068	0	3 052 404	50 010	1 368	-3 692 348	1 503 789	4 240 290
Affectation et imputations (AGO 28/06/2013)							1 503 789	-1 503 789	0
Augmentation de capital (AGE 13/09/2012)	1 456 000		9 464 000						10 920 000
Subvention d'investissement						-684			-684
Résultat de l'exercice								1 646 891	1 646 891
Soldes au 30/06/2013 avant affectation	4 700 000	81 068	9 464 000	3 052 404	50 010	684	-2 188 559	1 646 891	16 806 497



Annexe (10)

Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination 2013

Comptes de charges par nature	Montant en Dt	Ventilation				Observations
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats de matières et Emballage	26 624 547	26 624 547				
Achats matières et fournitures	851 741	846 078		5 664		
Autres services extérieurs	3 152 279	403 989	1 509 411	1 238 879		
Charges financières	903 645				903 645	
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 514 241				1 514 241	
Impôts sur les bénéfices	260 003				260 003	
Impôts, taxes et versements assimilés	160 286				160 286	
Personnel & Personnel extérieur à l'entreprise	3 351 864	2 243 928	109 286	998 650		
Services extérieurs	1 504 906	231 550	990 230	54 789	228 337	
Variation de Stocks	-2 382 215	-2 382 215				
Variation de Stocks des Produits Finis	-2 472 275				-2 472 275	
Total	33 469 023	27 967 876	2 608 927	2 297 983	594 237	

REVUE LIMITEE
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2013

En exécution de la mission d'audit que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société LAND'OR SA arrêtés au 30 Juin 2013 qui font apparaître un total net de bilan de 70.970.495 D, un résultat bénéficiaire après impôt de 1.646.891 D et un flux d'exploitation négatif de - 9.109.118 D.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part des points suivants :

1- FRAIS DE MARKETING

Les frais de marketing pris en charge au cours du 1er semestre 2013 au titre des marchés marocain et libyen s'élèvent à 914.762 D soit respectivement 519.017 D et 305.745 D.

Ces frais sont résorbés sur une période de 3 ans.

2- CREANCE SUR LA SOCIETE ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSANAAT ALAGHDHIA ALMOUCHTARAKA (LIBYE)

Un engagement triparti a été signé fin 2010, confirmant la prise en charge du reliquat du savoir-faire restant à payer par ERRAKI (LYBIE) par une nouvelle société créée en LYBIE en 2010. Cet engagement a été constaté parmi les créances immobilisées de LAND'OR SA pour 850.000 Euros, soit l'équivalent de 1.633.785 D.

Il est à signaler que LAND'OR SA détient également une participation de 65 % dans le capital de cette nouvelle société libérée à hauteur de 65 % soit 226.799 D

Toutefois, à la date de rédaction du présent rapport et compte tenu du contexte actuel des évolutions politiques, économiques et sociales en Lybie, le projet de construction de l'usine de cette nouvelle société de production alimentaire (charcuterie) n'a pas encore démarré.

3- INVESTISSEMENTS FINANCIERS AUX ETATS UNIS.

Au cours de l'exercice 2011, LAND'OR SA a constitué aux Etats-Unis d'Amérique la société LAND'OR USA HOLDINGS INC au capital de 650.000 US Dollars. La partie libérée (soit 150.000 USD, l'équivalent de 205.280 D) a été enregistrée parmi les immobilisations financières.

A ce jour, seuls les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012 ont été mis à notre disposition. A cette date, la situation nette est de 88.182 USD soit l'équivalent de 120.680 D et ce, compte tenu de frais préliminaires de 61.818 USD.

Ce projet n'a pas connu une évolution notable au cours du 1er semestre 2013.

4- COUTS LIES A L'OPERATION D'INTRODUCTION EN BOURSE

Le coût de l'opération d'introduction en bourse de la société LAND'OR SA s'établit au 30 Juin 2013 à 486.984 D dont 106.923 D pris en charge en 2012.

Ces frais sont résorbés sur 3 ans.

5- LAND'OR MAROC

Fin 2011, LAND'OR SA a constitué une filiale au Maroc pour le commerce et la distribution des produits laitiers et fromage.

Au 31 Décembre 2012, le capital de LAND'OR Maroc s'élevant à 9.000.000 Dirhams Marocains (MAD) – soit l'équivalent de 1.629.616 D- est détenu exclusivement par LAND'OR SA.

Les états financiers audités de la société LAND'OR Maroc arrêtés au 31 Décembre 2012, mis à notre disposition, font apparaître une situation nette de 3.094.573 MAD --soit l'équivalent de 560.330 D- et ce, compte tenu de frais préliminaires et de charges à répartir de 1.750.217 MAD.

A ce jour, cette filiale n'a pas arrêté de situation comptable au 30 Juin 2013.

La créance de LAND'OR SA sur cette filiale s'élève au 30 Juin 2013 à 11.337.000 D (ou 5.249.000 Euros dont 3.367.000 Euros provenant des ventes 2013).

Postérieurement au 30 Juin 2013, un montant de 611.388 Euros a été encaissé par LAND'OR SA au titre de sa créance sur la filiale marocaine.

6- COUTS LIES A L'OPERATION D'INTRODUCTION EN BOURSE

Le coût de l'opération d'introduction en bourse de la société LAND'OR SA s'établit au 30 Juin 2013 à 486.984 D dont 106.923 D pris en charge en 2012.

Ces frais sont résorbés sur 3 ans.

7- INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Au 30 Juin 2013, la société n'a pas constitué de provision pour indemnité de départ à la retraite. Le montant de cette provision n'a pu être estimé faute d'informations.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société LAND'OR SA arrêtée au 30 Juin 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fait à TUNIS, le 24 août 2013

	<p><u>Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI</u></p> <p>Managing Partner F.M.B.Z. KPMG TUNISIE</p>
--	--

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013, accompagnés de l'Avis des commissaires aux comptes, Mr Nasser KADRI (International Financial Consulting) et Mohamed Zinelabidine CHERIF (AMC Ernest & Young).

BILAN				
(Exprimé en Dinars)				
	Notes	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
ACTIFS		2013	2012	2012
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	1 331 676,116	1 320 003,423	1 480 761,776
MOINS : AMORTISSEMENT	A2	(68 498,596)	(817 210,319)	(818 173,791)
		1 263 177,52	502 793,104	662 587,985
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A3	71 147 974,943	68 304 521,423	69 383 855,986
MOINS : AMORTISSEMENT	A4	(55 100 151,612)	(52 181 652,864)	(53 561 688,746)
		16 047 823,331	16 122 868,559	15 822 167,240
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A5	30 160 126,825	21 624 523,697	25 819 771,882
MOINS : PROVISION	A5'	(9 535 868,343)	(9 535 868,343)	(9 535 868,343)
		20 624 258,482	12 088 655,354	16 283 903,539
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		37 935 259,333	28 714 317,017	32 768 658,764
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		37 935 259,333	28 714 317,017	32 768 658,764
ACTIFS COURANTS				
STOCKS	A6	17 234 644,303	26 681 368,763	19 181 300,866
MOINS : PROVISION	A7	(1 552 443,064)	(1 772 997,229)	(1 516 747,227)
		15 682 201,239	24 908 371,534	17 664 553,639
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	A8	49 913 994,516	46 615 774,641	52 357 462,077
MOINS : PROVISION	A9	(609 722,876)	(1 343 547,578)	(1 343 547,577)
		49 304 271,640	45 272 227,063	51 013 914,500
AUTRES ACTIFS COURANTS	A10	5 951 535,154	4 392 040,599	2 565 323,207
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A11	138 418,057	122 264,518	244 793,629
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE	A12	25 557 499,895	15 872 127,046	15 619 271,872
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		96 633 925,985	90 567 030,760	87 107 856,847
TOTAL DES ACTIFS		134 569 185,318	119 281 347,777	119 876 515,611

BILAN

(Exprimé en Dinars)

		Notes	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			2013	2012	2012
CAPITAUX PROPRES					
	CAPITAL SOCIAL	C1	19 472 530,000	19 472 530,000	19 472 530,000
	RESERVES	C2	29 057 253,000	22 507 253,000	22 507 253,000
	RESULTATS REPORTEES	C4	11 636,105	5 534 314,352	5 534 314,352
	MODIFICATION COMPTABLE				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE			48 541 419,105	47 514 097,352	47 514 097,352
	RESULTAT AU		7 837 729,944	7 321 719,182	10 179 410,853
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION			56 379 149,049	54 835 816,534	57 693 508,205
PASSIFS					
PASSIFS NON COURANTS					
	EMPRUNT	P1	4 702 380,950		
	PROVISIONS	P2	1 290 216,805	704 916,019	1 122 809,298
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS			5 992 597,755	704 916,019	1 122 809,298
PASSIFS COURANTS					
	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	P3	38 938 689,325	34 927 470,391	31 329 752,134
	AUTRES PASSIFS COURANTS	P4	9 354 887,813	13 273 208,764	8 201 460,846
	CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES	P5	23 903 861,376	15 539 936,069	21 528 985,128
	PASSIFS FINANCIERS				
TOTAL DES PASSIFS COURANTS			72 197 438,514	63 740 615,224	61 060 198,108
TOTAL DES PASSIFS			78 190 036,269	64 445 531,243	62 183 007,406
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			134 569 185,318	119 281 347,777	119 876 515,611

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars)

	Notes	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
		2013	2012	2012
PRODUITS D'EXPLOITATION				
REVENUS	R1	94 087 612,216	87 621 401,358	179 831 172,597
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	R2	0,000	0,000	0,000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		94 087 612,216	87 621 401,358	179 831 172,597
CHARGES D'EXPLOITATION				
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS	R3	(1 066 563,748)	(13 835 784,097)	(6 173 839,697)
ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMME	R4	72 428 294,375	79 315 284,333	142 520 793,486
CHARGES DE PERSONNEL	R5	8 878 595,951	8 108 934,721	18 147 424,003
DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVIS	R6	2 112 355,411	2 580 238,096	4 426 499,774
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	R7	9 608 473,794	7 410 638,777	15 088 037,535
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(91 961 155,783)	(83 579 311,830)	(174 008 915,101)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 126 456,433	4 042 089,528	5 822 257,496
CHARGES FINANCIERES NETTES	R8	1 293 115,141	1 025 335,376	1 395 763,138
PRODUITS FINANCIERS ET PROD.DES PLACEM	R9	3 316 855,564	1 330 474,609	1 584 403,326
AUTRES GAINS ORDINAIRES	R10	1 340 774,073	1 170 086,907	1 758 359,894
AUTRES PERTES ORDINAIRES	R11	(121 470,892)	(88 978,524)	(139 703,530)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		7 955 730,319	7 479 007,896	10 421 080,324
IMPOT SUR LES BENEFICES	R12	(118 000,375)	(157 288,714)	(241 669,471)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPO		7 837 729,944	7 321 719,182	10 179 410,853
MODIFICATION COMPTABLE				
RESULTAT NET APRES MODIFICATION COMPTABLE		7 837 729,944	7 321 719,182	10 179 410,853

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	AU 30 JUIN		AU 31 DECEMBRE
	2013	2012	2012
	FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS	96 054 521,338	78 515 334,401	157 406 035,031
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL	(74 360 699,893)	(85 578 577,304)	(162 467 272,498)
INTERETS PAYES	(140 744,255)	(75 989,240)	(214 274,773)
IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT	(1 914 016,444)	(1 519 253,124)	(3 179 568,935)
AUTRES FLUX D'EXPLOITATION	(1 068 119,137)	(881 287,121)	(773 257,597)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	18 570 941,609	(9 539 772,388)	(9 228 338,772)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	(2 323 309,840)	(2 251 112,032)	(3 814 070,231)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	2 400,000	1 631,000	65 804,000
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(4 250 084,400)	(4 249 985,000)	(8 549 970,000)
FLUX DE TRESOR. PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(6 570 994,240)	(6 499 466,032)	(12 298 236,231)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	(9 151 405,000)	(2 038 556,000)	(2 892 118,000)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	5 000 000,000		
VARIATION DES MOBILISATIONS DE CREANCES	2 051 914,605	7 588 959,373	13 699 040,014
FLUX DE TRESOR. PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(2 099 490,395)	5 550 403,373	10 806 922,014
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGEMENT SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	37 771,049	34 988,441	29 039,191
VARIATION DE TRESORERIE	9 938 228,023	(10 453 846,606)	(10 690 613,798)
TRESORERIE AU DEBUT	15 619 271,872	26 309 885,670	26 309 885,670
TRESORERIE A LA CLOTURE	25 557 499,895	15 856 039,064	15 619 271,872

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30/06/2013

I – PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; Na₅ P₃ O₁₀) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H₃ PO₄) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na₂CO₃). Le Tripolyphosphate de Sodium est une matière première de base pour la fabrication des poudres détergentes.

Le démarrage de l'usine et les mises au point ont été très difficiles et très longs ce qui a occasionné de graves difficultés à la Société et la fermeture de l'usine en 1980 et 1981.

La capacité annuelle nominale de 30 000 Tonnes n'avait jamais été atteinte avant 1983 pour des raisons essentiellement techniques, il a d'abord fallu résoudre un certain nombre de points en vue d'augmenter la production et d'améliorer la qualité du produit.

A partir de 1990 une première augmentation de la capacité de 30 000 à 45 000 Tonnes a été effectuée puis en 1995/1996, suite à des optimisations de la partie humide, la capacité annuelle a été portée à 60 000 Tonnes.

La partie séchage-calcination étant à 60 000 Tonnes saturée, le Conseil d'Administration a, en sa réunion du 02 Août 1996, décidé une nouvelle extension de la capacité annuelle de 60 000 à 100 000 Tonnes qui a démarré le 15 Avril 1998.

En 2002 et toujours grâce à des optimisations, la capacité nominale de production de STPP de l'usine à Gabès a été portée à 115 000 tonnes par an, toutes qualités confondues.

En 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite au revamping et à l'augmentation de la capacité de production de l'unité U-1000 et à l'optimisation de la capacité de production de l'unité U-1500.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions:	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.
Siège social :	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine :	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Registre de commerce :	Tunis – B – 125941996
Matricule fiscal :	001716L/A/M/000
Code en douane :	121 508 M
N° d'employeur (CNSS) :	50047/92
Président Directeur Général :	M. Ali MHIRI
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C)

II - FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2013:

Les faits saillants du premier semestre 2013 sont :

- La production du 1^{er} semestre 2013 a enregistré une baisse de 3,60% par rapport au 1^{er} semestre 2012 à cause des mouvements sociaux qu'a connus la zone industrielle de Gabès. La production du 2^{ème} trimestre a augmenté par rapport au 1^{er} trimestre de 14,75% et aurait pu être meilleure n'eut été le manque d'acide phosphorique.
- La demande de STPP a enregistré une augmentation faisant passer le volume des ventes de 54 214,350 tonnes au 30.06.2012 à 60 649,225 tonnes au 30.06.2013.
- Le chiffre d'affaires a enregistré une légère croissance compte tenu de l'augmentation du volume des ventes et de l'augmentation du cours du dollar US.
- Les prix des matières premières sont stables, toutefois une légère baisse au niveau du prix de l'acide phosphorique a été enregistrée.
- Les investissements ont atteint 6 685 048,026 dinars. Ils concernent notamment le renouvellement de l'outil de production, la libération du quart du capital de la filiale « les Salines de Tataouine », l'achat de matériel et logiciel informatique et la construction du Siège.
- Un crédit à Moyen Terme de 5 000 000 DT a été débloqué au mois de Juin 2013 pour financer en partie la participation de la Société au capital de sa filiale Les Salines de Tataouine qui réalise le projet de fabrication de sulfate de sodium.
- Les travaux de construction de l'Unité de production de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate par la filiale « Les Salines de Tataouine » avancent avec un léger retard compte tenu de la situation sociale. Le montage des équipements a commencé et le démarrage est prévu en début d'année 2014.

III – REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

IV – NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

1 – Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "savoir-faire" et de "logiciels". Ces derniers sont amortis sur trois ans alors que le « savoir faire » est amorti sur deux ans à partir de 2007.

2 – Immobilisations corporelles :

a – méthode de comptabilisation : coût historique.

Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, le frêt, l'assurance...

b – méthode d'amortissement :

La Société Chimique ALKIMIA pratique la méthode d'amortissement linéaire aux taux suivants :

• Constructions	5% l'an
• Installations techniques, matériels et outillage	10% l'an
• Matériel de transport	20% l'an
• Installations générales, agencements et aménagements divers	10% l'an
• Equipements de bureaux	10% l'an
• Matériel pool.....	10% l'an
• Matériel informatique.....	33% l'an

3 – Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4 – Créances libellées en devises :

Les créances sont comptabilisées au coût historique. Seules les créances dont le cours de comptabilisation initiale est supérieur à celui du 30/06/2013 ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 30/06/2013.

5 – Dettes libellées en devises :

Les dettes sont comptabilisées au coût historique. Seules les dettes dont le cours de comptabilisation initiale est inférieur à celui du 30/06/2013 ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 30/06/2013.

6- Les stocks :

Les stocks de matières premières sont évalués au coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de production réel.

7 – Revenus :

Les revenus sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent l'expédition ou celui du mois en cours.

V - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A – Les actifs :

A₁ – A₂ – Immobilisations incorporelles :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Savoir faire*	0,000	750 000,000	750 000,000
Logiciels	68 823,401	68 823,403	68 823,403
Logiciels en cours	217 938,926	154 198,126	154 198,126
ERP en cours	1 044 913,789	346 981,896	507 740,249
Amortissements	(68 498,596)	(817 210,319)	(818 173,791)
Immobilisations incorporelles nettes	1 263 177,520	502 793,104	662 587,985

- le « poste savoir faire », totalement amorti depuis 2008, a été apuré au 30.06.2013.

Evolution des immobilisations incorporelles :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Fonds de commerce et Savoir-faire	750 000,000	750 000,000	750 000,000
Logiciels bruts année précédente	730 761,776	252 801,719	252 801,719
Acquisition logiciels	600 914,340	346 981,896	507 740,249
Mise en rebut et apurement	(750 000,000)	(29 780,192)	(29 780,192)
Amortissements	(68 498,596)	(817 210,319)	(818 173,791)
Immobilisations incorporelles nettes	1 263 177,520	502 793,104	662 587,985

A₃ – A₄ – Immobilisations Corporelles :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Terrain	1 605 773,567	1 603 695,000	1 605 773,567
Constructions	11 092 708,127	10 977 524,852	10 985 143,627
Matériels de Transport	1 333 295,002	1 294 318,002	1 282 853,002
Equipements, matériels et outillages	53 849 004,655	52 711 689,887	53 619 650,746
Immobilisations en cours	3 267 193,592	1 717 293,682	1 890 435,044
Amortissements	(55 100 151,612)	(52 181 652,864)	(53 561 688,746)
Immobilisations corporelles nettes	16 047 823,331	16 122 868,559	15 822 167,240

Evolution des immobilisations corporelles :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Immobilisations brutes année précédente	69 383 855,986	69 382 859,324	69 382 859,324
Mise en rebut	(32 024,289)	(3 104 469,292)	(3 153 809,244)
Cession	0,000	(13 504,273)	(135 469,273)
Acquisitions	1 796 143,246	2 063 983,934	3 315 099,479
Reclassements	0,000	(24 348,270)	(24 824,300)
Amortissements	(55 100 151,612)	(52 181 652,864)	(53 561 688,746)
Immobilisations corporelles nettes	16 047 823,331	16 122 868,559	15 822 167,240

A₅ – Immobilisations financières :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Participations à la F.I.G	20 000,000	20 000,000	20 000,000
Participation à la B.T.S	50 000,000	50 000,000	50 000,000
Participation KIMIAL spa	9 535 868,343	9 535 868,343	9 535 868,343
Participation ALKIMIA Packaging SA	1 999 947,500	1 999 947,500	1 999 947,500
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940,000	8 499 970,000	16 999 940,000
Participation S.E.P.J.	20 000,000	20 000,000	20 000,000
Participation S.T.M.C.I	50 000,000	0,000	50 000,000
Action Les Salines capital non appelé	0,000	0,000	(4 249 985,000)
Prêts au personnel à plus d'un an	604 362 ,000	617 030,129	511 947,000
Cautionnements versés	880 008 ,982	881 707,725	882 054,039
Provisions	(9 535 868,343)	(9 535 868,343)	(9 535 868,343)
Immobilisations financières nettes	20 624 258,482	12 088 655,354	16 283 903.539

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SpA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. La prise de participation a été réalisée suite à une augmentation de capital en numéraire décidée par l'AGE du 17 Avril 2006.

Une deuxième augmentation du capital de 490 000 000 DA à 670 000 000 DA a été décidée par l'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 12 Octobre 2008.

Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quart du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaires des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation algérienne.

Par ailleurs, la Société Chimique ALKIMIA a procédé au 19 Novembre 2009, à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-

Packaging », Société anonyme au capital de 2 000 000 DT ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Le premier quart a été libéré le 05/10/2009 et les trois quart restant ont été libérés le 15/02/2010.

Au mois d’Août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les salines de Tataouine » société anonyme au capital de 17 000 000 dinars divisé en 1 700 000 actions d’une valeur nominale de 10 DT chacune. La Société Chimique ALKIMIA ayant souscrit à 1 699 994 actions a procédé en 2013 à l’achèvement de la libération de sa participation dans le capital en libérant, en date du 18/06/2013, le montant de 4 249 985 DT correspondant au quatrième quart.

A₆ – A₇ – Stocks :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
acide phosphorique	1 639 715,133	3 992 173,010	2 894 082,656
lessive de soude (NaOH)	293 541,687	568 531,300	517 961,937
carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃)	0,000	0,000	0,000
STPP	8 260 571,550	14 765 964,063	7 259 662,036
matières consommables	657 483,618	1 030 550,974	1 544 328,353
fournitures consommables	4 601 127,838	4 438 240,352	4 485 406,276
Emballages	1 082 100,603	1 066 220,523	1 806 728,960
Toiles de filtre	129 122,013	158 718,541	167 803,021
Produits résiduels (Boues)	570 981,861	660 970,000	505 327,627
Provisions	(1 552 443,064)	(1 772 997,229)	(1 516 747,227)
Total net	15 682 201,239	24 908 371,534	17 664 553,639

A₈ – A₉ – clients et comptes rattachés :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Clients locaux	1 097 144,483	648 839,000	614 262,400
Clients étrangers	48 093 234,709	44 029 033,184	49 762 695,115
Clients douteux	609 722,877	1 343 547,578	1 343 547,578
Effets à recevoir	198 246,904	594 354,879	636 956,984
Avance/Clients étrangers	(84 354,456)	0,000	0,000
Provision pour client douteux	(609 722,877)	(1 343 547,578)	(1 343 547,577)
Solde	49 304 271,640	45 272 227,063	51 013 914,500

Les provisions pour clients douteux s’élevant à 609 722,877 DT concernent :

- d’anciennes ventes effectuées sur le marché local pour 98 442,000 DT et non payées à ce jour.
- deux factures impayées sur KIMIAL SpA relatives au transfert du Savoir-faire.

A₁₀ – Autres actifs courants :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Diverses avances fournisseurs	73 988,034	934 271,346	103 903,017
Avances au personnel	76 236,887	92 141,853	179 624,287
Etat impôt et taxes	111 765,939	125 865,309	58 997,635
Produits à recevoir *	5 505 250,040	1 181 313,528	1 936 336,288
Compte courant ALKIMIA-Packaging	11,900	48 333,054	91 597,377
Compte courant Les Salines de Tataouine	12 501,800	1 895 533,390	13 720,984
SNCFT	0,000	0,000	152 344,273
Divers	171 780,554	114 582,119	28 799,346
Solde	5 951 535,154	4 392 040,599	2 565 323,207

A₁₁ – Autres actifs financiers :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Echéances de l'année des prêts accordés au personnel.	138 418,057	122 264,518	244 793,629
Solde	138 418,057	122 264,518	244 793,629

A₁₂ – Liquidités et équivalents de liquidités :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Placement (certificats de dépôt)	20 500 000,000	11 500 000,000	14 500 000,000
Effets remis à l'encaissement	207 234,800	634 165,923	194 307,745
Dépôts en banque	4 846 761,069	3 735 039,613	922 784,580
Caisses	3 504,026	2 921,510	2 179,547
Solde	25 557 499,895	15 872 127,046	15 619 271,872

B – Les capitaux propres et passifs :

Capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux propres à la date du 30 Juin 2013 se présente comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserve Légale	Réserves spéciale et générale	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat	Total
						de l'exercice	
Solde 31/12/11	19 472 530,000	1 947 253,000	19 410 000,000	1 150 000,000	4 450 222,161	4 978 598,191	51 408 603,352
Affectation résultat 2011							
Dividendes distribués						- 3 894 506,000	- 3 894 506,000
Résultat reporté					1 084 092,191	- 1 084 092,191	-
Résultat au 31.12.2012						10 179 410,853	10 179 410,853
Solde 31/12/12	19 472 530,000	1 947 253,000	19 410 000,000	1 150 000,000	5 534 314,352	10 179 410,853	57 693 508,205
Affectation résultat 2012							
Reserve générale			6 550 000 ,000		-5 534 314,352	- 1 015 685,648	-
Distribution de dividendes						-9 152 089 ,100	-9 152 089 ,100
Résultat reporté					11 636,105	-11 636,105	-
Résultat au 30.06.2013						7 837 729,944	7 837 729,944
Solde au 30.06.2013	19 472 530,000	1 947 253,000	25 960 000,000	1 150 000,000	11 636,105	7 837 729,944	56 379 149,049

P₁ – Les Emprunts :

La société a contracté au cours du premier semestre 2013 un emprunt bancaire CMT auprès de l'UBCI aux conditions ci-après :

DESIGNATION	Montant du Crédit	Echéances à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Crédit Moyen Terme Durée de remboursement : 5 ans Taux : TMM+1,25%	5 000 000,000	297 619,050	4 702 380,950

P₂ – Les provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30/06/2013 à 1 290 216,805 DT.

P₃ – Fournisseurs et comptes rattachés :

Fournisseurs	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Groupe Chimique Tunisien	7 237 891,907	7 244 378,910	8 170 370,649
ALKIMIA Packaging	5 694 341,527	4 847 406,813	5 212 104,155
CMA CGM	67 284,998	11 481,725	55 408,334
Plastic Indus. Lasheen	147 128,276	318 016,908	198 430,282
STEG	97,600	0,000	1 030 141,224
SCIN	0,000	206 793,750	0,000
GMGA	166 347,442	43 462,336	145 846,249
Effets à payer (GCT)	18 726 349,656	17 818 660,977	12 211 742,459
Four. Fact. non Parvenues	5 403 447,197	3 831 685,691	3 188 540,673
Autres fournisseurs	1 495 800,722	605 583,281	1 117 168,109
Solde	38 938 689,325	34 927 470,391	31 329 752,134

P₄ – Autres passifs courants :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Charges à payer	4 974 760,410	3 510 482,070	4 325 254,924
Etat impôts et taxes	595 349,722	312 654,616	562 046,865
CNSS	1 488 220,935	847 366,087	1 346 763,202
Charges sociales provisionnées	1 246 177,140	954 033,130	1 438 957,847
Rémunérations dues au personnel	306 330,136	20 498,762	21 298,937
Produits constatés d'avance	198 978,488	6 040 063,794	0,000
Avance/clients étrangers	69 388,930	34 260,836	70 827,476
R.R.R à accorder	381 952,739	566 781,091	357 901,739
Actionnaires dividendes à payer	5 466,066	858 343,966	0,000
Autres	88 263,247	128 724,412	78 409,856
Solde	9 354 887,813	13 273 208,764	8 201 460,846

P₅ – Concours bancaires et autres passifs financiers :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Mobilisation de créances	23 580 899,733	15 523 848,087	21 528 985,128
Intérêts courus	25 342,593	0,000	0,000
Compte courant bancaire	0,000	16 087,982	0,000
Echéances à moins d'un an des emprunts	297 619,050	0,000	0,000
Solde	23 903 861,376	15 539 936,069	21 528 985,128

C – L'état de résultat :

R₁ – Revenus :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Ventes de STPP sur le marché local	2 591 438,500	2 723 370,300	5 763 949,050
Vente de STPP à l'export	88 849 094,496	82 965 336,503	170 200 717,653
Vente de boues résiduelles (boues)	2 647 079,220	1 922 794,555	3 850 005,894
Vente déchets d'emballage	0,000	9 900,000	16 500,000
Solde	94 087 612,216	87 621 401,358	179 831 172,597

R₃ – Variation des stocks des produits finis :

- Stock au 31/12/2012 :	7 764 989,663 DT
- Stock au 30/06/2013 :	8 831 553,411 DT
Variation	(1 066 563,748) DT

R₄ – Achats d’approvisionnements consommés :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Achats consommés	72 428 294,375	79 315 284,333	142 520 793,486
Solde	72 428 294,375	79 315 284,333	142 520 793,486

R₅ – Charges de personnel :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Charges de personnel	8 878 595,951	8 108 934,721	18 147 424,003
Solde	8 878 595,951	8 108 934,721	18 147 424,003

R₆ – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Dotations aux	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Amort. Immobilisations Incorporelles	324,805	963,471	1 926,943
Amort. Immobilisations Corporelles	1 451 919,208	1 444 976,567	2 993 882,960
Provision pour risque	167 407,507	0,000	323 758,350
Prov / dépréciation stocks	354 500,000	331 277,951	316 418,000
provisions pour charges	0,000	6 615 804	0,000
Provision pour dépréciation Immo. Corp.	138 203.891	25 526,725	19 635,944
Provision pour dépréciation créances	0,000	770 877,578	770 877,577
Solde	2 112 355,411	2 580 238,096	4 426 499,774

R₇ – Autres charges d’exploitation :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Commissions/ventes	565 128,185	476 924,052	1 089 071,988
Frêt et transport sur ventes STPP	5 584 751,771	3 973 170,703	8 069 866,746
Frais d’assurances	989 177,237	587 269,153	1 521 324,445
Manutention sur ventes STPP	341 376,476	311 045,590	309 760,058
Frais sur ventes boues	239 051,481	268 184,596	403 632,590
Autres charges	1 888 988,644	1 794 044,683	3 694 381,708
Solde	9 608 473,794	7 410 638,777	15 088 037,535

R₈ – Charges financières nettes :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Intérêts/financement CT et agios	(166 422, 950)	(77 662,755)	(218 475,226)
Pertes de change	(148 547,343)	(192 032,947)	(1 103 545.670)
Gains de change	1 608 085,434	1 295 031,078	2 717 784,034
Solde	1 293 115,141	1 025 335,376	1 395 763,138

R₉ – Produits financiers et produits des placements :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Produits de participation	2 999 910,000	999 970,000	999 970,000
Intérêts des placements et comptes courants bancaires	316 945,564	330 504,609	584 433,326
Solde	3 316 855,564	1 330 474,609	1 584 403,326

R₁₀ – Autres gains ordinaires :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Produits sur cession d'immobilisation	3 100,000	0,000	65 804,000
produits sur exercices antérieurs	259 380,758	40 716,689	413 929,964
Reprise sur provisions	1 072 264,808	1 126 688,794	1 273 943,916
Autres produits accessoires	6 028,507	2 681,424	4 682,014
Solde	1 340 774,073	1 170 086,907	1 758 359,894

R₁₁ – Autres pertes ordinaires :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Charges sur exercices antérieurs	121 470,892	88 978,524	139 703,530
Solde	121 470,892	88 978,524	139 703,530

R₁₂ – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30/06/2013 à 118 000,375 DT.

D – L'état des flux de trésorerie :**Flux provenant de l'exploitation :**

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au 30/06/2013 à 18 570 941,609DT contre (9 539 772,388) DT au 30/06/2012 et (9 228 338,772) DT au 31/12/2012, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 96 054 521,338 DT et des décaissements d'exploitation de 77 483 579,729 DT.

Flux provenant des activités d'investissements :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
- Investissements de renouvellement et de maintenance.	(2 323 309,840)	(2 251 112,032)	(3 814 070,231)
- Libération capital de la filiale les Salines de Tataouine	(4 250 084,400)	(4 249 985,000)	(8 499 970,000)
- Cession d'immobilisation	2 400,000	1 631,000	65 804,000
- Libération 50% du capital de la société STMCI	0,000	0,000	(50 000,000)
Flux provenant des activités d'investissements	(6 570 994,240)	(6 499 466,032)	(12 298 236,231)

Flux provenant des activités de financement :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
- Dividendes et autres distributions (jetons de présence)	(9 151 405,000)	(2 038 556,000)	(2 892 118,000)
- Encaissements provenant de la mobilisation des créances à l'export	2 051 914,605	7 588 959,373	13 699 040,014
- Encaissements provenant des emprunts	5 000 000,000	0,000	0,000
Les flux provenant des activités de financement	2 099 490,395	5 550 403,373	10 806 922,014

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

Désignation	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
- Gains de change	44 083,986	43 403,052	50 950,845
- pertes de change	(6 312,937)	(8 414,611)	(21 911,654)
Les flux provenant des activités de financement	37 771,049	34 988,441	29 039,191

Trésorerie au 30 Juin 2013 :

Au 30 Juin 2013, la trésorerie s'élève à 25 557 499,895 DT contre 15 856 039,064 DT au 30.06.2012 et 15 619 271,872 dinars au 31/12/2012.

E – Les engagements hors bilan :

Engagements reçus

Donneur d'ordre	30.06.2013	30.06.2012	30.12.2012
Cautions reçues de nos fournisseurs	133 827,174	183 219,991	138 165,190
Total	133 827,174	183 219,991	138 165,190

Engagements émis

Bénéficiaire	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Caution en faveur de l'OMMP	179,055	179,055	179,055
Caution en faveur de la douane	100 000,000	100 000,000	100 000,000
Caution en faveur du G.M.G.A	10 000,000	10 000,000	10 000,000
Caution en faveur du ANGED	1 000,000	1 000,000	1 000,000
Caution en faveur Egyptian Strach co	9 540,000	25 384,000	0,000
Total	120 719,055	136 563,055	111 179,055

F - Transactions avec les parties liées :

1 - Groupe Chimique Tunisien :

- Achat acide phosphorique : 46 333 219,550 DT

- Location d'une villa : 4 596,896 DT

2- Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :

- Primes d'assurance : 779 762,392DT

3- ALKIMIA-Packaging :

- Achat carbonate de sodium vrac : 16 032 548,621 DT

G – Evènements postérieurs à la date de clôture :

Ces états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 02 Août 2013, par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

International Financial Consulting Ltd
Société inscrite au tableau de l'ordre de l'OECT
Espace Tunis, Bloc I Montplaisir
1003 Tunis- Tunisie
Tél : 71 903 377 – Fax : 71 903 791
e-mail : ifconsulting@planet.tn

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Bd de la terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis- Tunisie
Tél : 70 749 111 – Fax : 70 749 045
e-mail : tunisoffice@tn.ey.com

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA S.A

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013

Messieurs les actionnaires de la société « Alkimia S.A »,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « Alkimia S.A », arrêté au 30 juin 2013 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

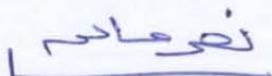
Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

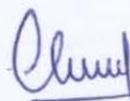
Tunis, le 5 Août 2013

Les Co-commissaires aux comptes

**International Financial Consulting
Nasser KADRI**



**AMC Ernst & Young
Mohamed Zinelabidine CHERIF**



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés du l'avis des commissaires aux comptes Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF (AMC Ernst & Young) et Mr Naoufel AMRI.

**Bilan au 30/06/2013
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Actifs	Notes	Exercice clos le		
		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		584 758	581 554	584 758
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(445 322)	(379 161)	(421 644)
Immobilisations incorporelles nettes	B1	139 437	202 393	163 115
Immobilisations corporelles		46 509 146	47 726 021	45 923 840
- Amortissements des immobilisations corporelles		(25 231 749)	(24 933 251)	(23 792 543)
Immobilisations corporelles nettes	B2	21 277 397	22 792 770	22 131 297
Immobilisations financières		17 550 381	14 377 773	16 520 353
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(389 696)	(300 100)	(301 747)
Immobilisations financières nettes	B3	17 160 685	14 077 673	16 218 606
Total des actifs immobilisés		38 577 519	37 072 836	38 513 017
Total des actifs non courants		38 577 519	37 072 836	38 513 017
Actifs courants				
-				
Stocks		31 669 340	26 640 040	30 608 887
- Provisions sur stocks		-	-	-
Stocks nets	B4	31 669 340	26 640 040	30 608 887
Clients et comptes rattachés		25 521 245	20 762 160	22 801 024
- Provisions sur comptes clients		(6 925 867)	(5 441 831)	(6 212 889)
Clients nets	B5	18 595 378	15 320 328	16 588 135
Comptes de régularisations et autres actifs courants	B6	4 039 211	2 377 286	3 455 424
provision sur comptes d'actifs	B7	(928 812)	(773 412)	(897 306)
Autres actifs courants nets		3 110 399	1 603 874	2 558 118
Placements et autres actifs financiers	B8	31 434 427	32 243 067	30 921 973
Liquidités et équivalents de liquidités	B9	2 465 709	1 581 265	2 709 583
Total des actifs courants		87 275 253	77 388 575	83 386 695
Total des actifs		125 852 772	114 461 411	121 899 713

Société TPR
Bilan au 30/06/2013
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Exercice clos le		
		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Capitaux propres				
Capital social		45 000 000	44 000 000	44 000 000
Réserves		5 109 300	6 609 300	4 909 300
Autres capitaux propres		1 538 322	580 690	520 712
Résultats reportés		12 790 023	11 246 709	11 246 709
Réserve à régime spécial		2 699 900	-	1 700 000
Prime d'émission		15 360 000	15 360 000	15 360 000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		82 497 544	77 796 700	77 736 721
Résultat de l'exercice avant investissement		7 700 693	6 974 863	13 423 214
Réserve spéciale de réinvestissement				1 000 000
Réserve à régime spécial				999 900
Résultat net affectable		7 700 693	6 974 863	11 423 314
Total des capitaux propres avant affectation	B10	90 198 237	84 771 563	91 159 935
Passifs				
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges	B11	841 026	705 306	841 026
Total des passifs non courants		841 026	705 306	841 026
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B12	12 868 405	6 145 217	12 704 936
Autres passifs courants	B13	3 856 566	2 567 271	1 891 968
Concours bancaires et autres passifs financiers	B14	18 088 538	20 272 053	15 301 847
Total des passifs courants		34 813 509	28 984 542	29 898 752
Total des passifs		35 654 534	29 689 848	30 739 778
Total des capitaux propres et des passifs		125 852 772	114 461 411	121 899 713

Société TPR
Etat de Résultat au 30/06/2013
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice de 6 mois clos le		Exercice de 12
	Notes	30/06/2013	30/06/2012	mois clos le 31/12/2012
Produits d'exploitation				
Revenus	R1	48 647 402	41 824 752	81 867 294
Autres produits d'exploitation	R2	287 131	166 057	243 076
Total des produits d'exploitation		48 934 534	41 990 809	82 110 370
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et encours	R3	743 348	(1 555 368)	(1 970 179)
Achats marchandises consommées	R4	(26 272 895)	(21 165 931)	(44 091 764)
Achats d'approvisionnements consommés	R5	(5 217 266)	(4 189 448)	(7 495 537)
Charges de personnel	R6	(3 370 544)	(2 164 035)	(5 042 803)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R7	(2 295 316)	(1 371 128)	(3 861 488)
Autres charges d'exploitation	R8	(2 059 362)	(2 949 432)	(5 571 872)
Total des charges d'exploitation		(38 472 035)	(33 395 341)	(68 033 643)
Résultat d'exploitation		10 462 498	8 595 468	14 076 726
Charges financières nettes	R9	(1 025 182)	(725 625)	(1 674 199)
Produits des placements	R10	708 232	611 811	1 787 238
Autres gains ordinaires	R11	5 863	27 923	2 249 872
Autres pertes ordinaires	R12	(13 587)	(19 158)	(27 220)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		10 137 825	8 490 420	16 412 418
Impôt sur les bénéfices	R13	(2 437 131)	(1 515 557)	(2 989 204)
Résultat des activités ordinaires après impôt		7 700 693	6 974 863	13 423 214
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		7 700 693	6 974 863	13 423 214

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

au 30/06/2013

En DT

DESIGNATIONS	Notes	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
FLUX DE TRESORERIE LIE A L'EXPLOITATION				
Résultat net	F1	7 700 693	6 974 863	13 423 214
Ajustement pour				
Amortissements et provisions	F2	2 295 316	1 371 128	3 861 488
Variation des stocks	F3	(1 060 453)	1 222 408	(2 746 439)
Variation créances clients	F4	(2 720 220)	1 050 855	(988 010)
Variation autres actifs	F5	(583 787)	1 382 234	303 502
Variation fournisseurs et autres dettes	F6	2 128 067	(1 498 942)	4 385 473
Ajustement pour				
Résorption subvention d'investissement	F7	(235 419)	(149 013)	(208 992)
Plus ou moins valeur de cession	F8	-	-	(2 207 000)
Produits Financiers	F9	-	(7 374)	(489 658)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		7 524 197	10 346 158	15 333 577
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décaissements provenant de l'acquis. d'immobilisations corporelles et incorporelles	F10	(585 308)	(1 264 291)	(1 898 075)
Encaissements provenant des cessions immobilisation corporelles et incorporelles	F11	-	-	2 560 738
Encaissements provenant des subv / Equipements	F12	1 253 029	-	-
Décaissements provenant de l'acquis d'immobilisations financières	F13	(1 140 124)	(2 542 586)	(4 779 354)
Encaissements provenant des immobilisations Financières	F14	110 096	110 425	204 613
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement		(362 307)	(3 696 452)	(3 912 078)
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Dividendes et autres distributions	F15	(9 680 000)	(9 240 000)	(9 240 000)
Encaissement provenant des emprunts	F16	21 150 634	15 916 109	31 041 240
Remboursement d'emprunts	F17	(20 584 781)	(14 640 563)	(28 640 000)
Encaissement provenant des placements	F18	31 387 547	39 900 000	72 600 000
Décaissement provenant des placements	F19	(31 900 000)	(48 650 000)	(80 022 986)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(9 626 601)	(16 714 454)	(14 261 746)
VARIATION DE TRESORERIE		(2 464 711)	(10 064 747)	(2 840 247)
Trésorerie au début de l'exercice	F20	(288 623)	2 551 623	2 551 623
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(2 753 334)	(7 513 127)	(288 623)

II. Notes aux états financiers

1. Présentation de l'entreprise

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA est une filiale du groupe BAYAHI. Son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5 % par la société CFI. Après son introduction en bourse son capital s'est élevé à 29 800 000 DT pour atteindre 45 000 000 DT le 30/06/2013.

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord- Africain et en Afrique de l'ouest.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période close le 30 juin 2012, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

3. Notes sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables de base et notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagements ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu;
- Convention de rattachement des charges aux produits.
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de la prééminence du fond sur la forme ;

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

4. Unité monétaire

Les comptes de la Société TPR S.A. sont libellés en Dinar tunisien.

5. Principes et méthodes comptables adoptés

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération.

Les taux d'amortissements utilisés se détaillent comme suit :

Désignation	Taux
Construction usines et dépôts	5%
Construction locaux administratifs	2%
Matériel Industriel	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Concessions de marques brevets et licences	20%
Logiciels	33%

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des prêts consentis et dont les délais d'exigibilité sont supérieurs à une année ainsi que les titres de participation détenus par la société.

Stocks

Les stocks sont valorisés comme suit :

- Les billettes importées sont valorisées au coût moyen pondéré annuel (de la période).
- Le déchet de source interne généré par les différentes unités de production (essentiellement des profilés) est valorisé au coût moyen pondéré annuel des déchets externes.
- Le coût de production de chaque unité est égal à la somme des coûts des consommables et des coûts de transformations moins la valeur des déchets générés par cette unité.

Clients et comptes rattachés

Les créances de la société libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées en dinar tunisien en utilisant le cours du jour de l'opération.

Au 30 Juin 2013, les créances de la société, libellées en monnaie étrangère, sont évaluées en utilisant le cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change, résultant de cette actualisation, qu'elles constituent une perte ou un gain, sont imputées au résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

Capitaux propres

La rubrique des capitaux propres comporte le capital social, les réserves, la part de la subvention d'investissement non incorporée au résultat ainsi que le résultat de l'exercice.

Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes libellées en monnaie étrangère sont converties en utilisant le cours du jour de l'opération.

Au 30 Juin 2013, les dettes libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change qui résultent de cette actualisation sont portées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

A. Notes détaillées

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en dinar tunisien « DT ».

1. Notes sur le bilan

B 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 30/06/2013 à 139 437 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeur Brute Comptables</u>				<u>Amortissements</u>			<u>VCN 30/06/2013</u>
	Valeur au 31/12/2012	Acquisition	Cession	Valeur au 30/06/2013	Amortissements au 31/12/2012	Dotations aux amortissements au 30/06/2013	Amortissements au 30/06/2013	
Logiciel	394 172	-	-	394 172	339 558	23 678	363 236	30 936
Marques, Brevets, licences	10 587	-	-	10 587	10 587	-	10 587	-
Fond de commerce	180 000	-	-	180 000	71 500		71 500	108 500
Total immobilisations incorporelles	584 758	-	-	584 758	421 644	23 678	445 322	139 437

Les méthodes d'amortissement ainsi que les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles sont détaillées par catégorie dans le tableau suivant :

<u>Catégorie</u>	<u>Méthode d'amortissement</u>	<u>Durée d'amortissement</u>
Logiciel	Linéaire	3 ans
Marques, Brevets, licences	Linéaire	3 ans
Fond de commerce	Linéaire	20 ans

B 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 30/06/2013 à 21 277 397 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeurs comptables brutes</u>			<u>Amortissements</u>			<u>VCN au 30/06/2013</u>	
	Valeur au 31/12/2012	Acquisition	Cession	Valeur au 30/06/2013	Amortissements au 31/12/2012	Dotations aux amortissements au 30/06/2013		Amortissements au 30/06/2013
Terrains	1 500 038	-	-	1 500 038	-		-	1 500 038
Constructions	3 770 086	-	-	3 770 086	2 243 605	37 373	2 280 979	1 489 107
AAI Construction	28 030	-	-	28 030	19 080	589	19 669	8 361
Matériels Industriels	30 747 218	200 792	-	30 948 010	17 725 935	1 185 804	18 911 739	12 036 272
Outillages Industriels	647 631	16 253	-	663 884	197 683	29 365	227 048	436 836
AAI Matériels industriels et Outillages	394 387	-	-	394 387	380 122	2 140	382 262	12 125
Matériels de Transport	1 291 156	33 000	-	1 324 156	1 072 356	51 610	1 123 966	200 190
Matériels Engin de Levage	590 646	-	-	590 646	391 341	30 194	421 535	169 111
AAI Divers	981 092	11 939	-	993 031	488 862	35 822	524 684	468 347
Matériels de Bureau	435 093	4 985	-	440 078	366 761	7 896	374 657	65 421
Matériels Informatique	962 806	10 550	-	973 356	735 352	26 499	761 851	211 505
Magasin vertical	1 210 111	-	-	1 210 111	171 444	31 915	203 360	1 006 751
Immobilisations Encours	3 365 544	307 788	-	3 673 333	-	-	-	3 673 333
Total des Immobilisations	45 923 840	585 307	-	46 509 146	23 792 543	1 439 206	25 231 749	21 277 397

B.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2013	30/06/2012	31/12/12
Titres de participation	13 976 110	12 681 210	12 976 210
Versement restant à effectuer	(108 235)	(1 936 365)	(108 235)
Autres immobilisations financières	3 200 000	3 200 000	3 200 000
Prêts au personnel	460 906	411 328	430 777
Dépôts et cautionnements	21 600	21 600	21 600
Total immobilisations financières brutes	17 550 381	14 377 773	16 520 353
- Provisions	(389 696)	(300 100)	(301 747)
Immobilisations financières nettes	17 160 685	14 077 673	16 218 606

(*) Le détail des provisions sur immobilisations financières se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2012	Complément provision	Reprise	Solde au 30/06/2012
Titre	301 747	87 950	-	389 696
Total	301 747	87 950	-	389 696

Etat des titres de participation au 30 Juin 2012

Désignation	Nombre d'action au 31/12/2012	Valeur Brute au 31/12/2012	Participation 2013	Nombre d'action au 30/06/2013	Valeur Brute au 31/12/2013	Versement non effectué	Provision cumulée au 31/12/12	Provisions 2013	Provision cumulée au 31/12/2013	VCN
TECI	80	4 000	-	80	4 000	-	4 000	-	4 000	-
GIC	377	37 700	-	377	37 700	-	37 700	-	37 700	-
BNS	1 000	10 000	-	1 000	10 000	-	-	-	-	10 000
STB	603	16 429	-	603	16 429	-	11 682	(655)	11 026	5 403
ATTIJARI BANK	262	5 595	-	262	5 595	-	1 058	-	1 058	4 537
TPR TRADE	4 990	499 000	-	4 990	499 000	-	-	-	-	499 000
STE MAGHREBINE DE FABRICATION DE L'ALU (Lybie)	1 320	155 000	-	1 320	155 000	(108 235)	46 765	-	46 765	-
CFI SICAR	9 900	990 000	-	9 900	990 000	-	196 671	88 605	285 276	704 724
S.M.U	750	75 000	-	750	75 000	-	3 871	-	3 871	71 129
LLOYD	100	500	-	100	500	-	-	-	-	500
PROFAL MAGHREB	36 000	7 315 751	-	36 000	7 315 751	-	-	-	-	7 315 751
ALUFOND	29 950	2 995 000	-	29 950	2 995 000	-	-	-	-	2 995 000
LAVAAL INTERNATIONAL	450	872 235	-	450	872 235	-	-	-	-	872 235
ALUCOLOR	-	-	9 999	9 999	999 900	-	-	-	-	999 900
Total	85 782	12 976 210	9 999	95 781	13 976 110	(108 235)	301 747	87 950	389 696	13 478 178

B.4 Stocks

Les stocks s'élèvent, en brut à 31 669 340 DT au 30/06/2013 contre 30 608 887 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Matières premières et consommables	19 032 308	19 204 139	20 617 144
Stock transit	4 774 346	423 042	3 146 034
Produits finis	4 473 532	4 465 540	3 526 010
Stock filières	2 194 945	1 673 655	1 921 317
Produits encours	1 194 208	873 664	1 398 382
Total stocks bruts	31 669 340	26 640 040	30 608 887
Provision pour dépréciation des stocks	-	-	-
Stocks nets	31 669 340	26 640 040	30 608 887

B.5 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés s'élèvent à 25 521 245 DT au 30/06/2013 provisionnés à hauteur de 6 925 867 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Clients étrangers	6 216 615	6 157 304	5 659 927
Clients locaux	5 499 190	5 391 886	4 120 569
Clients locaux effets à recevoir	3 704 930	808 034	3 609 358
Chèques remis à l'encaissement	3 371 565	2 742 576	3 122 118
Clients douteux étrangers	2 977 030	1 854 607	2 536 864
Clients douteux locaux	1 982 328	2 084 277	1 982 602
Clients contentieux étrangers	894 523	894 523	894 523
Clients contentieux locaux	875 064	828 954	875 064
Total clients bruts	25 521 245	20 762 160	22 801 024
Provision sur clients	(6 925 867)	(5 441 831)	(6 212 889)
Valeur Nette	18 595 378	15 320 328	16 588 135

B.6 Comptes de régularisations et autres actifs courants

Les autres actifs courants bruts s'élèvent à 3 110 399 DT au 30/06/2013 contre 2 558 118 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Etats et collectivités publiques	1 728 244	1 306 894	252 413
Avances fournisseurs	1 323 089	-	177 862
Autres comptes débiteurs divers	614 354	726 362	2 808 300
Charges constatées d'avance	273 120	194 356	161 381
Sociétés du groupe	97 884	145 424	54 388
Personnel	2 520	4 250	1 080
Total autres actifs courants bruts	4 039 211	2 377 286	3 455 424
Provisions pour dépréciations / Débiteurs Divers	(928 812)	(773 412)	(897 306)
Total autres actifs courants nets	3 110 399	1 603 874	2 558 118

B.7 Placement et autres actifs financiers

Les placements s'élèvent à 31 434 427 DT au 30/06/2013 contre 30 921 973 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Placements billets de trésorerie	31 100 000	31 850 000	30 550 000
Autres placements courants et créances assimilées	334 427	393 067	371 973
Total	31 434 427	32 243 067	30 921 973

B.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30/06/2013 à 2 465 709 DT contre de 2 709 583 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Banque	2 459 094	1 575 467	2 706 992
Caisse	6 615	5 798	2 590
Total	2 465 709	1 581 265	2 709 583

B.10 Capitaux propres

Le tableau suivant retrace les mouvements des capitaux propres au 30/06/2013:

Désignation	Capital	Prime d'émission	Réserves Légales	Réserves à régime spécial	Fond Social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Amortissements des subventions	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2011 avant affectation	42 000 000	15 360 000	3 700 000	-	709 300	10 513 032	2 314 027	(1 584 323)	14 173 676	87 185 712
Réserves Légales			500 000						(500 000)	-
Résultats Reportés						733 676			(733 676)	-
Dividendes distribués									(9 240 000)	(9 240 000)
Réserves spéciales de réinvestissement	2 000 000								(2 000 000)	-
Amortissements de la subvention								(208 993)		(208 993)
Résultat au 31/12/2012									13 423 214	13 423 214
Réserves à régime spécial				1 700 000					(1 700 000)	-
Solde au 31/12/2012	44 000 000	15 360 000	4 200 000	1 700 000	709 300	11 246 707	2 314 027	(1 793 315)	13 423 214	91 159 935
Réserves Légales			200 000						(200 000)	-
Résultats Reportés						1 543 315			(1 543 315)	-
Dividendes distribués									(9 680 000)	(9 680 000)
Réserves spéciales de réinvestissement	1 000 000								(1 000 000)	-
Subventions d'investissement							1 253 029			1 253 029
Amortissements de la subvention								(235 419)		(235 419)
Résultat au 30/06/2013									7 700 693	7 700 693
Réserves à régime spécial				999 900					(999 900)	-
Solde au 30/06/2013 avant affectation	45 000 000	15 360 000	4 400 000	2 699 900	709 300	12 790 023	3 567 056	(2 028 734)	7 700 693	90 198 237

B.11 Passifs non courants

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 841 026 DT au 30/06/2013 le même solde au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Provisions pour risques et charges	841 026	705 306	841 026
Total	841 026	705 306	841 026

B.12 Fournisseurs et Comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 12 868 405 DT au 30/06/2013 contre 12 704 936 DT 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Fournisseurs Étrangers	7 135 927	1 486 600	4 348 413
Fournisseurs- Effet à payer	3 921 627	3 660 329	3 442 962
Fournisseurs locaux	1 416 997	866 807	1 557 262
Conversion Fournisseurs étrangers	222 256	-	-
Fournisseurs factures non parvenues	171 597	131 481	3 356 299
Total	12 868 405	6 145 217	12 704 936

B.13 Autres Passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 3 856 566 DT au 30/06/2013 contre 1 891 968 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
États et collectivités publiques	2 666 243	1 699 809	785 253
Sécurité Sociale	427 608	274 962	352 257
Produit constatés d'avance	379 335	290 877	300 440
Autres comptes créditeurs	145 658	180 118	81 526
Personnel	94 896	121 351	202 155
Sociétés groupe	87 182	154	76 709
Charges à payer	55 642	-	93 629
Total	3 856 566	2 567 271	1 891 968

B.14 Concours Bancaires et Passifs Financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 18 088 538 DT au 30/06/2013 contre 15 301 847 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Emprunts à moins d'un an	12 869 495	11 177 661	12 303 642
Banque créditrice	5 219 043	9 094 392	2 998 206
Total	18 088 538	20 272 053	15 301 847

2. Notes sur l'état de résultat

R.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2013 à 48 647 402 DT contre 41 824 752 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Chiffres d'Affaires Local	37 526 001	31 186 557	60 572 898
Chiffres d'Affaires Export	11 121 401	10 638 196	21 294 396
Total	48 647 402	41 824 752	81 867 294

R.2 Autres Produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2013 à 287 131 DT contre 166 057 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Résorption subvention d'investissement	235 419	149 013	208 992
Loyer	51 712	17 044	34 084
Total	287 131	166 057	243 076

R.3 Variation des stocks des produits finis

Les variations de stocks se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2013 à (743 348) DT contre 1 555 368 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Variation de produits finis (Stl - StF)	(947 522)	282 662	1 222 191
Variation des encours (Stl - StF)	204 174	1 272 706	747 988
Total	(743 348)	1 555 368	1 970 179

R.4 Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommés se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2013 à 26 272 895 DT contre 21 165 931 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Achats matières premières	22 343 412	17 683 221	41 132 289
Achats de marchandises	4 246 588	3 815 669	7 676 094
Variation des stocks matières premières & encours	(317 105)	(332 960)	(4 716 619)
Total	26 272 895	21 165 931	44 091 764

R.5 Achat d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au cours du 1^{er} semestre 2013 à 5 217 266 DT contre 4 189 448 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Achats stockés - Autres approvisionnements	4 272 499	3 462 652	5 990 507
Achats non stockés de matières	944 766	726 796	1 505 030
Total	5 217 266	4 189 448	7 495 537

R6. Charges de Personnel

Les charges du personnel se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2013 à 3 370 544 DT contre 2 164 035 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Charges salariales	2 837 775	1 812 718	4 231 118
Charges patronales	486 445	302 466	693 807
Cotisation assurance groupe	46 324	48 851	117 878
Total	3 370 544	2 164 035	5 042 803

R.7 Dotation aux Amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2013 à 2 295 316 DT contre 1 371 128 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Dotations aux amortissements des Immobilisations	1 462 883	1 438 636	2 896 678
Dotations aux provisions pour dépréciation / clients	783 252	-	784 368
Dotations aux provisions pour risque et charges	119 455	-	135 720
Autres revenus (reprise sur provision)	(70 274)	(67 509)	(225 184)
Dotations aux provisions pour dépréciation d'actifs	-	-	269 907
Total	2 295 316	1 371 128	3 861 488

R.8 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2013 à 2 059 362 DT contre 2 949 432 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Autres services Extérieurs	1 587 802	2 347 919	4 562 817
Services Extérieurs	328 623	479 173	764 035
Impôts et Taxes et versements assimilées	142 937	122 340	245 021
Total	2 059 362	2 949 432	5 571 872

R.9 Charges Financières Nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2013 à 1 025 182 DT contre 725 625 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Charges Financières	1 409 438	980 490	2 198 732
Revenus sur autres créances	(2 299)	(50 489)	(52 687)
Gains de change	(381 957)	(204 376)	(471 846)
Total	1 025 182	725 625	1 674 199

R.10 Produits de Placements

Les produits de placements se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2013 à 708 232 DT contre 611 811 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Produits Financiers	708 232	611 811	1 787 238
Total	708 232	611 811	1 787 238

R.11 Autres Gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2013 à 5 863 DT contre 27 923 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Produits divers ordinaires	5 863	27 923	2 249 872
Total	5 863	27 923	2 249 872

R.12 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au cours du 1^{er} semestre 2013 à 13 587 DT contre 19 158 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Charges diverses ordinaires	13 587	19 158	27 220
Total	13 587	19 158	27 220

R.13 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'est élevé au cours du 1^{er} semestre 2013 à 2 437 131 DT contre 1 515 557 DT au cours de la même période en 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2013	Au 30/06/2012	Au 31/12/2012
Impôt sur les Sociétés	2 437 131	1 515 557	2 989 204
Total	2 437 131	1 515 557	2 989 204

3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1 Résultat

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Résultat de l'exercice	7 700 693	6 974 863	13 423 214

F.2 Amortissements et provisions

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Dotations aux AMT des Immobilisations	1 462 883	1 438 636	2 896 678
Dotations aux provisions	902 707	-	1 189 994
Reprise sur provisions	(70 274)	(67 509)	(225 184)
TOTAL	2 295 316	1 371 128	3 861 488

F.3 Variation des stocks

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12	31/12/11	flux au 30/06/13	flux au 30/06/12	flux au 31/12/12
Matières premières et consommables.	19 032 308	19 204 139	20 617 144	17 754 457	1 584 836	(1 449 682)	(2 862 687)
Stock transit	4 774 346	423 042	3 146 034	1 836 154	(1 628 312)	1 413 111	(1 309 881)
stocks filières	2 194 945	1 673 655	1 921 317	1 377 265	(273 628)	(296 389)	(544 052)
Produits encours	1 194 208	873 664	1 398 382	2 146 370	204 174	1 272 706	747 988
Produits finis	4 473 532	4 465 540	3 526 010	4 748 202	(947 522)	282 662	1 222 191
TOTAL	31 669 340	26 640 040	30 608 887	27 862 448	(1 060 453)	1 222 408	(2 746 439)

F.4 Variation des créances

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12	31/12/11	flux au 30/06/13	flux au 30/06/12	flux au 31/12/12
Clients et Comptes rattachés	25 521 245	20 762 160	22 801 024	21 813 015	(2 720 220)	1 050 855	(988 010)
TOTAL	25 521 245	20 762 160	22 801 024	21 813 015	(2 720 220)	1 050 855	(988 010)

F.5 Variation autres actifs et autres créances

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12	31/12/11	flux au 30/06/13	flux au 30/06/12	flux au 31/12/12
Personnel	2 520	4 250	1 080	2 063	(1 440)	(2 187)	983
Groupe	97 884	145 424	54 388	224 786	(43 496)	79 362	170 398
Etats et collectivités publiques	1 728 244	1 306 894	252 413	2 248 264	(1 475 831)	941 370	1 995 851
Autres comptes D.C.D	614 354	726 362	2 808 300	1 074 227	2 193 946	395 927	(1 734 073)
charges constatées d'avance	273 120	194 356	161 381	147 505	(111 739)	(46 851)	(13 876)
Fournisseurs - Avances et acomptes	1 323 089	-	177 862	62 081	(1 145 227)	14 613	(115 781)
Total Brut Autres Actifs Courants	4 039 211	2 377 286	3 455 424	3 758 926	(583 787)	1 382 234	303 502

F.6 Variation fournisseurs et autres dettes

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12	31/12/11	flux au 30/06/13	flux au 30/06/12	flux au 31/12/12
fournisseur d'exploitation	12 868 405	6 145 217	12 704 936	9 183 801	163 469	-3 038 584	3 521 135
Autres Passifs	3 856 566	2 567 271	1 891 968	1 027 630	1 964 597	1 539 641	864 338
Total	16 724 971	8 712 489	14 596 904	10 211 431	2 128 067	(1 498 942)	4 385 473

F.7 Résorption des subventions

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Résorption des subventions / équipements	235 419	149 013	208 992
Total	235 419	149 013	208 992

F.8 Plus ou moins value sur cession

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Plus ou moins value sur cession	-	-	(2 207 000)
Total	-	-	(2 207 000)

F.9 Produits financiers

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Produits financiers	-	(7 374)	(489 658)
Total	-	(7 374)	(489 658)

F.10 Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Encours	(307 788)	(103 901)	(46 019)
Matériels Industriels	(200 792)	(872 301)	(961 711)
Matériels de Transport & Engin de Levage	(33 000)	(143 366)	(238 069)
Outillages industriels	(16 253)	(18 614)	(220 701)
Matériels Informatiques	(10 550)	(6 498)	(30 386)
Agencement et Aménagement	(11 939)	(83 116)	(269 323)
MMB	(4 986)	(5 223)	(13 167)
Magasin vertical			(84 223)
Logiciel		(31 272)	(34 476)
Total	(585 308)	(1 264 291)	(1 898 075)

F.11 Encaissement provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Encaissement provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles			2 560 738
Total	-	-	2 560 738

F.12 Encaissement provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Encaissement provenant des subventions / investissements	1 253 029	-	-
Total	1 253 029	-	-

F.13 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Décaissement provenant de l'acquisition d'immob. Financières	(999 900)	(2 500 313)	(4 623 444)
Prêts, Dépôt et cautionnement	(140 224)	(42 273)	(155 911)
Total	(1 140 124)	(2 542 586)	(4 779 354)

F.14 Encaissement sur cession d'immobilisations financières

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Remboursement /Prêts accordés aux personnels	110 096	110 425	204 613
Total	110 096	110 425	204 613

F.15 Dividendes et d'autres distributions

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Dividendes	(9 680 000)	(9 240 000)	(9 240 000)
Total	(9 680 000)	(9 240 000)	(9 240 000)

F.16 Encaissement provenant des emprunts

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Financement de stock	21 150 634	15 916 109	31 041 240
Encaissement emprunts	21 150 634	15 916 109	31 041 240

F.17 Remboursement des emprunts

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Financement de stock	(20 584 781)	(14 640 563)	(28 640 000)
Remboursement emprunt	(20 584 781)	(14 640 563)	(28 640 000)

F.18 Encaissement provenant des placements

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Encaissement provenant des placements	31 387 547	39 900 000	72 600 000
Total	31 387 547	39 900 000	72 600 000

F.19 Décaissement pour acquisition des placements

Désignation	30/06/13	30/06/12	31/12/12
Décaissement pour acquisition des placements	(31 900 000)	(48 650 000)	(80 022 986)
Total	(31 900 000)	(48 650 000)	(80 022 986)

F.20 Liquidités et équivalents de liquidités relatifs aux flux 30/06/2013

Liquidité à la fin de la période 30/06/2013

Désignation	30/06/12
Caisse	6 615
Banque	2 459 094
Banque (Découvert Bancaire)	(5 219 043)
Liquidité au 30/06/2013	(2 753 334)

Liquidité au début de la période au 30/06/2013

Désignation	31/12/2012
Caisse	2 590
Banque	2 706 992
Banque (Découvert Bancaire)	(2 998 206)
Liquidité au 31/12/2012	(288 623)

4. Note sur les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

	Valeur Totale	Tirés	Dirigeants	Entreprises liées	Actionnaires	Provisions
Engagements donnés :			-	-	-	-
Garantie réelle			-	-	-	-
-Hypothèque	23 972 262	ATB-AMEN BANK	-	-	-	-
c) Effets escomptés non échus	12 304 889	ATB-BNA-BTL-AB-ATTIJARI BANK-UBCI	-	-	-	-
d) engagement par signature	-		-	-	-	-
d) Garanties données	116 456		-	-	-	-
Total	36 393 607		-	-	-	-
	-		-	-	-	-
Engagements reçus			-	-	-	-
- Cautions	390 776		-	-	-	-
Total	390 776		-	-	-	-
	-		-	-	-	-
3 - Engagements réciproques			-	-	-	-
- Crédit documentaire			-	-	-	-
Total	-		-	-	-	-

5. Note sur les parties liées

Transactions au profit de TPR

	Solde au 30/06/2013	Loyer TTC
CETRAM	(23 399)	2 266
SICAM	2 528	
INDINVEST	2 125	1 062
SPEIA	(154)	
STE MONTFLEURY	10 744	1 416
GIAN	3 651	
AGRONORD	1 209	
TUNIS.PARK.SERVICE	7 380	5 900
CFI	1 700	850
INOV	1 062	1 062
T.N.T	4 116	
TEC SOL	38 824	3 540
CFI SICAR	(27 211)	1 180
TPR TRADE		2 832
Magasin général	24 545	40 909
Total	47 120	61 020

Opérations avec les sociétés de groupe

Société	Solde au 30/06/2013	Transactions au 30/06/2013	Nature de l'opération
SPEIA	-	374 089	Travaux de sous-traitance
TPR TRADE	(822 169)	3 585 441	Achat accessoires
LLOYD	142 597	183 217	Frais d'assurance
CETRAM	23 399	316 138	Travaux de revêtement et de plomberie
Hôtel Kheireddine Pacha	158 567	65 730	Frais de restauration et hébergement
ALUFOND	120 221	948 977	Transformation des déchets en billettes d'aluminium
LAVAAL INTERNATIONAL	(157 954)	158 522	Vente à l'export

Transactions de Financement

La société a souscrit AU 30/06/2013, des billets de trésorerie pour un montant global de 31 100 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés du groupe et qui se détaillent comme suit:

- La société CFI pour un montant de 22 000 000 DT.
- La société SPI MONTFLEURY pour un montant de 3 550 000 DT
- La société CFI SICAR pour un montant de 2 000 000 DT.
- La société INDINVEST pour un montant de 2000 000 DT.
- La société TPS pour un montant de 1 350 000 DT.
- La société ALUFOND pour un montant de 200 000 DT

Prêteur	Banque	Société Bénéficiaire	Souscription
TPR	ATB	ALUFOND	200 000
TPR	ATB	CFI	2 200 000
TPR	ATB	CFI	1 500 000
TPR	ATB	CFI	3 200 000
TPR	ATB	CFI	2 000 000
TPR	ATB	CFI	5 000 000
TPR	ATB	CFI	300 000
TPR	ATB	CFI	6 200 000
TPR	AB	CFI	1 600 000
TPR	ATB	CFI SICAR	2 000 000
TPR	ATB	INDINVEST	2 000 000
TPR	ATB	SPI MONTFLEURY	2 000 000
TPR	ATB	SPI MONTFLEURY	1 200 000
TPR	ATB	SPI MONTFLEURY	350 000
TPR	ATB	TPS	500 000
TPR	ATB	TPS	400 000
TPR	ATB	TPS	450 000
Total			31 100 000

Opération réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

- Reconduction de des conventions de gestion de fonds de capital risque qui a été conclue entre TPR et CFI SICAR et selon lesquelles la TPR met à la disposition de la CFI SICAR la somme de 1 500 000 DT en 2007 et 1 700 000 DT en 2011.

6. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 29 juillet 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.
Avis des commissaires aux comptes sur
les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2013

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « TPR SA », arrêté au 30 juin 2013 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis le 05 août 2013
Les Co-commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Mohamed Zinelabidine CHERIF

AMRI Naoufel

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2013 pour tout placement sollicité après le 31 août 2013.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GARANTI ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « BEST LEASE »

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme (OPF), de Placement Garanti et d'Admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société « Best Lease ».

Dans le cadre du prospectus, la société « Best Lease » a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Réserver au moins un (01) siège au Conseil d'Administration au profit de(s) représentant(s) des détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme. Ce(s) représentant(s) sera (ont) désigné(s) par les détenteurs d'actions « Best Lease » acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter, et proposé(s) à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Mettre à jour le manuel de procédures et ce, par l'élaboration d'un manuel d'audit interne, la mise à jour des traitements comptables inhérents à l'activité de leasing et la séparation des tâches incompatibles au niveau des agences ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne ;
- Tenir une communication financière, au moins une fois par an ;
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, les actionnaires de la société « Best Lease » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, les actionnaires de référence de la société « Best Lease »(*), détenant actuellement 94,77% du capital de la société, se sont engagés :

- ✓ à ne pas céder plus de 5% de leurs participations respectives au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction ;
- ✓ à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société mettant en péril l'avenir de celle-ci et nuisant aux intérêts des actionnaires.

En outre, et en vertu des termes du prospectus, les souscripteurs au placement garanti, s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « BEST LEASE » AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 26/06/2013 son accord de principe quant à l'admission des actions de la société « Best Lease » au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'admission définitive des 30 000 000 actions de nominal un (1) dinar chacune, composées de 20 000 000 actions anciennes et de 10 000 000 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- La présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- La justification de la diffusion dans le public des 33,33% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction.

Le Conseil a également pris acte de l'engagement de la mise en place d'un contrat de liquidité et d'un contrat de régulation.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions « Best Lease » se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au cours de 2,100 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Décision ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 16/03/2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Best Lease » tenue le 19/04/2013 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19/04/2013 a décidé d'augmenter le capital social de la société « Best Lease » d'un montant de 10MD pour le porter à 30MD et ce par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'introduction de la société sur le marché principal de la Bourse de Tunis.

(*)Al Tawfik Development House, Arab Leasing International Finance et Al Baraka Bank

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer le prix d'émission, les modalités et conditions de cette augmentation de capital et remplir d'une manière générale toutes les formalités nécessaires pour la réalisation de l'augmentation en vue de son introduction en bourse.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE du 19/04/2013, le Conseil d'Administration dans sa réunion du 09/07/2013 a décidé de fixer le prix d'émission des nouvelles actions à 2,100D (soit 1D de nominal et 1,100D de prime d'émission) avec une jouissance en dividende à partir du 1er janvier 2013.

Droit Préférentiel de Souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Best Lease » réunie le 19/04/2013 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée à de nouveaux souscripteurs. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Actions offertes au public :

L'opération d'introduction des actions Best Lease à la cote de la bourse se fera par la mise sur le marché dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de 10 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar chacune représentant 33,33% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

L'émission se fera par le moyen de :

- Une **Offre à Prix Ferme** de 4 000 000 actions représentant 40% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
 - Un **Placement Garanti** (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse) auprès d'investisseurs avertis locaux(*) agissant pour compte propre de 6 000 000 actions représentant 60% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse.
- Le placement garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période de 12 mois à partir de la date de la première cotation en Bourse.

(*) Sont considérés investisseurs avertis lorsqu'ils agissent pour compte propre :

- Les institutions financières internationales et régionales ;
- La Caisse de Dépôts et de Consignations ;
- Les établissements de crédit ;
- Les sociétés d'investissement ;
- Les Organismes des Placement Collectif en Valeurs Mobilières ;
- Les compagnies d'assurance et de réassurance ;
- Les sociétés de gestion de portefeuille de valeurs mobilières ;
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ Effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes ;
 - ✓ Total du bilan supérieur à 20MD ;
 - ✓ Chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieures à 40MD.

1- Présentation de la société

Dénomination sociale : Best Lease

Siège social : 54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle Ville 1002 Tunis.

Forme juridique : Société Anonyme.

Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi n°94-90 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

Date de constitution : 14/04/1999

Capital social : 20 000 000 dinars, divisé en 20 000 000 actions de valeur nominale 1 dinars entièrement libérées.

Objet social : La société a pour objet la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole et ou services. La société peut également réaliser toute opération financière, industrielle ou commerciale ou projet en relation directe ou indirecte avec le leasing.

Aussi, la société peut prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport ou achat de titres et droits sociaux, constituer de nouvelles sociétés ou toute autre manière conformément à la réglementation en vigueur.

Généralement, la société peut effectuer toute opération financière, industrielle, commerciale, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus cité.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **28/08/2013** au **27/09/2013** inclus.

La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du **28/08/2013**. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation sans préavis et dans tous les cas au plus tard le **27/09/2013**.

3- Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles, émises dans le cadre de cette Offre, porteront jouissance en dividende à partir du **01/01/2013**.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de l'action « Best Lease », tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à 2,100D.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société « Best Lease » dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des demandes de souscription par les investisseurs avertis locaux agissant pour compte propre désirant souscrire à des actions « Best Lease » dans le cadre du Placement Garanti s'effectue auprès de la BNA Capitaux au comptant au moment de la demande de souscription.

5- Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Best Lease » exprimées dans le cadre de cette Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en bourse BNA Capitaux est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions « Best Lease » exprimées dans le cadre du Placement Garanti.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° 32000788115002926116 ouvert auprès d'Al Baraka Bank conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'offre porte sur 10 000 000 actions, soit 33,33% du capital social après réalisation de l'augmentation du capital telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19/04/2013.

Le placement des titres auprès du public se fera selon la procédure d'Offre à Prix Ferme et d'un Placement Garanti.

6-1- Offre à Prix Ferme :

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 4 000 000 actions Best Lease à émettre en numéraire seront offertes et réparties en 3 catégories :

Catégorie A :

1,25% des actions offertes, soit 50 000 actions seront réservées au personnel de la société « Best Lease ».

Etant précisé que les souscripteurs à cette catégorie ne doivent pas souscrire dans les autres catégories.

La souscription à cette catégorie sera centralisée chez l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux.

Catégorie B :

60% des actions offertes, soit 2 400 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers, sollicitant au minimum 10 001 actions et au maximum 150 000 actions pour les non institutionnels, soit 0,5% du capital après augmentation, et 1 500 000 actions pour les institutionnels, soit 5% du capital après augmentation.

Catégorie C :

38,75% des actions offertes, soit 1 500 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 10 000 actions.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à souscrire dans l'une de ces catégories ne peuvent pas souscrire au Placement Garanti et inversement.

Les OPCVM souscripteurs parmi les catégories B ou C doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 150 000 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 1 500 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de souscription. Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé ;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et couverture en fonds des demandes de souscription émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres et modalités de satisfaction des demandes de souscription

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 4 000 000 actions « Best Lease » à émettre en numéraire seront réparties en trois (3) catégories :

Catégories	Part d'allocation	Nombre d'actions allouées	Montant en DT
<u>Catégorie A :</u>			
Demandes réservées au personnel de la société « Best Lease »	1,25%	50 000	105 000
<u>Catégorie B :</u>			
Demandes réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 10 001 actions et au maximum 150 000 actions pour les non institutionnels et 1 500 000 actions pour les institutionnels	60%	2 400 000	5 040 000
<u>Catégorie C :</u>			
Demandes réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 10 000 actions	38,75%	1 550 000	3 255 000
Total	100%	4 000 000	8 400 000

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie B : Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital après augmentation pour les non institutionnels.

Pour la catégorie C : Les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie B puis C.

Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en bourse établissent par catégorie les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de BNA Capitaux - intermédiaires en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB.

La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.

6-2- Placement Garanti

Dans le cadre du Placement Garanti (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse), 6 000 000 actions « Best Lease » à émettre en numéraire seront offertes à des investisseurs avertis locaux agissant pour compte propre et désirant acquérir au maximum :

- 1 500 000 actions, représentant 5% du capital après augmentation pour les institutionnels ;
- 150 000 actions, représentant 0,5% du capital après augmentation pour les non institutionnels.

Le placement garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période de 12 mois à partir de la date de la première cotation en Bourse.

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Garanti n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du placement garanti pourraient être affectés à la catégorie B, puis C de l'Offre à Prix Ferme.

Transmission des demandes:

A l'issue de l'opération de Placement, BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de BNA Capitaux et comporter son cachet.

Le résultat du placement fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'Offre.

Soumission et vérification des demandes :

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'Offre au public fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription sont frappées.

8- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 07/08/2013 aux actions anciennes de la société « Best Lease », le code ISIN TN0007580012.

La société « Best Lease » s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

9- Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et du Conseil du Marché Financier.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis aux bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

10- Avantage fiscal

Il est à signaler que l'article 1er de la loi n° 2010-29 du 07 juin 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la Bourse, stipule que :

«Le taux de l'impôt sur les sociétés prévu par le premier et quatrième alinéa du paragraphe I de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, est réduit à 20% pour les sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis à condition que le taux d'ouverture du capital au public soit au moins égal à 30%, et ce, pendant cinq ans à compter de l'année de l'admission. Cette réduction est accordée aux sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis au cours de la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2014 ».

11- Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période d'un an à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de « Best Lease », sera établi entre la BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse et les actionnaires de « Best Lease » : Al Tawfik Development House, Arab Leasing International Finance et Al Baraka Bank portant sur 1 000 000 d'actions et 1 000 000D.

12- Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société « Best Lease » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Best Lease, 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle Ville – 1002 Tunis, de BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, sise Avenue Tahar HADDAD Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de BNA Capitaux: www.bnacapitaux.com.tn.

Les états financiers intermédiaires de Best Lease arrêtés au 30 juin 2013 seront publiés au bulletin officiel du CMF.